



Agence MCA-Morocco

DEMANDE DE DEVIS

Rabat, le 23 février 2023

Acquisition d'équipements pour le Centre d'Inclusion des Femmes au Foncier à Ifrane : Mobilier de bureau et matériel de climatisation (en lot unique)

N°: DD/SH/MCA-M/LG-12/Compact

Monsieur/Madame,

Le Gouvernement du Royaume du Maroc et Millennium Challenge Corporation ont signé un deuxième programme de coopération (Compact II) le 30 Novembre 2015, d'un budget de 460,5 millions de dollars US (« Financement MCC »), auquel s'ajoute une contribution du Gouvernement du Maroc de 15% au minimum, destiné à contribuer à la réduction de la pauvreté par la croissance économique au Maroc.

L'Agence MCA-Morocco est l'entité chargée par le Gouvernement marocain de coordonner et d'exécuter le Programme du Compact. Désignée comme Entité Responsable, cette Agence établit et signe les contrats et a la responsabilité de garantir la mise en œuvre adéquate du Programme.

L'Agence MCA-Morocco, vous invite à soumettre une proposition de prix pour les besoins de l'Agence pour la fourniture, installation et mise en service à l'état neuf des équipements, conformément aux spécifications de la présente Demande de Devis.

DOCUMENTS A FOURNIR DANS L'OFFRE

Votre offre comprendra :

- Le bordereau des prix (voir cadre du bordereau des prix de l'Annexe A1) ;
- Le bordereau technique (voir cadre du bordereau technique de l'Annexe A2) ;
- Les Brochures, Photos et Descriptions du matériel proposé ;
- Un dossier technique tel que décrit ci-après.

Le devis doit comprendre tous les produits et services demandés.

Le devis devra être détaillé, signé et cacheté, pour permettre à l'Agence MCA-Morocco de vérifier la conformité avec les besoins exprimés et devra être accompagné par des fiches techniques détaillées de chaque produit mentionnant clairement la marque et la référence du modèle proposé /Brochures/Photos/Descriptions permettant l'évaluation de votre offre, avec un tableau montrant les spécifications techniques exigées par le maître d'ouvrage (MCA-Morocco) et les spécifications techniques proposées par le soumissionnaire (Formulaire de l'Annexe A2 à renseigner).

Un dossier technique comprenant :

1. Une note indiquant les moyens humains et techniques du soumissionnaire et mentionnant éventuellement, le lieu, la date, la nature et l'importance des prestations à l'exécution desquelles le soumissionnaire a participé et la qualité de sa participation.
2. Les attestations délivrées par les acheteurs publics ou privés ou par les hommes de l'art, sous la direction desquels lesdites prestations ont été exécutées ou par les bénéficiaires publics ou privés desdites prestations. Chaque attestation précise notamment la nature des prestations, le montant, les délais et les dates de réalisation, l'appréciation, le nom et la qualité du signataire.
3. Un plan d'atténuation des risques décrivant les procédures et protocoles pour éviter et réduire les risques de contamination et propagation de la covid-19 lors de la mise en œuvre de la présente prestation.

ARTICLE 1 : OBJET DE LA DEMANDE DE DEVIS

La présente prestation consiste en l'acquisition, livraison, installation et mise en marche d'équipements pour le Centre d'Inclusion des Femmes au Foncier à Ifrane : mobilier de bureau et matériel de climatisation.

ARTICLE 2 : CONSISTANCE DES PRESTATIONS ET RESPONSABILITE DU FOURNISSEUR

Les matériels à fournir dans le cadre de la présente Demande de Devis devront être conformes à l'ensemble des prescriptions techniques minimales.

Le fournisseur est tenu de fournir les équipements destinés au bénéficiaire cité à l'article 1 ci-haut, et prendre en charge la livraison, l'installation et la mise en marche de tous les équipements, ainsi que la configuration, le cas échéant et la fourniture des prestations et services décrits dans les présentes spécifications.

Ces prestations comprennent notamment les éléments suivants :

- La fourniture, le déploiement, l'installation et la mise en service des équipements selon la description des présentes spécifications techniques ;
- La prise en charge de la continuité de service et de la maintenance de tous les équipements fournis dans le cadre du présent marché durant la période de garantie qui est de douze (12) mois à partir de la date de la réception provisoire ;

Les quantités du matériel à livrer sont détaillées au niveau du Cadre de **Bordereaux des Prix et quantitatifs (Annexe A1)**.

Qualité de service

Le fournisseur s'engage à superviser le service afin d'effectuer les diagnostics nécessaires et de remédier aux anomalies conformément aux dispositions de l'article 8 des présentes spécifications techniques.

Considération spéciale

En raison de la situation sanitaire exceptionnelle liée à la covid-19, le prestataire devra fournir un plan d'atténuation des risques décrivant les procédures et protocoles pour éviter et réduire les risques de contamination et propagation de la covid-19 lors de la mise en œuvre de la présente prestation. Ce plan devra être établi à partir du canevas en Annexe D intégrant l'ensemble des directives de MCC. Le respect des exigences nationales en la matière est aussi obligatoire.

ARTICLE 3 : REGLES D'INSTALLATION DES EQUIPEMENTS :

Le fournisseur exécutera sa prestation selon les modalités suivantes :

1. Partie matérielle

Le fournisseur doit fournir, en langue française, les fiches techniques des équipements ou matériels fournis.

2. Inventaire des équipements

- Après installation, le fournisseur affichera, sur chaque équipement inventorié (la liste des équipements concernés sera arrêtée dans la réunion de démarrage), le numéro d'inventaire fourni par le gestionnaire de l'institut de formation et ce, selon le modèle d'étiquette autocollante communiquée par MCA-Morocco.
- Le fournisseur est tenu de remettre au maître d'ouvrage l'inventaire du matériel livré. Cet inventaire doit comprendre tous les équipements en indiquant les références du contrat concerné, ainsi que leurs marques, types, numéros de série et numéros d'inventaire plus une photo en couleur de l'équipement installé ou livré sur place.

Pour tous les Produits/articles, chaque soumissionnaire est tenu de présenter :

- Une documentation technique, mentionnant clairement le nom de la marque, la référence du modèle et les caractéristiques techniques du matériel proposé accompagné d'une photo ainsi qu'un prospectus commercial du produit proposé. Elle peut contenir également tous les éléments d'information que le fournisseur entend porter à la connaissance de la commission d'évaluation des offres, relativement à l'article considéré.
- Un bordereau technique détaillé (suivant modèle objet de l'annexe A2) qui récapitule dans les moindres détails les caractéristiques des équipements proposés avec des descriptifs techniques détaillés, les marques, les types, l'origine, la force, les puissances, les capacités et tous les paramètres et les spécifications nécessaires à l'évaluation des offres.

La documentation technique doit être présentée en langue française, dans un dossier numérique (document scanné) séparé portant en gros caractères, outre les noms, adresse du fournisseur, l'objet et le numéro de la Demande de Devis et la mention « **DOCUMENTATION TECHNIQUE** ». Le dossier numérique de la documentation technique doit être présenté en indiquant clairement le numéro et la désignation de l'article concerné.

Chaque soumissionnaire est tenu de compléter la documentation technique associée, sous peine de non admission de sa soumission, par les attestations des fabricants ou de leurs représentants locaux, qui confirment que le prestataire est autorisé à soumissionner avec les produits et la marque proposée et que ces produits et/ou marques sont toujours commercialisés et qu'ils ne sont pas obsolète ou en fin de vie et qui confirme aussi que le prestataire est habilité à assurer l'installation et le service après-vente pour tous les produits et la marque proposée.

Votre devis devra se conformer aux conditions suivantes :

Devise	Dirhams marocains (MAD) ou Dollar américain (USD).
Date de livraison, d'installation et de mise en service requise *	Deux (02) mois maximum avec une livraison partielle d'au moins 30% du BC dans un délai de Quinze (15)

	jours calendaires au maximum, après la réception de l'ordre de service
Garantie Fournisseur	12 mois à compter de la réception provisoire
Période de validité de votre devis	45 jours
Devis à soumettre via :	Par voie électronique via le lien Dropbox indiqué à l'article 14 « Date limite de Dépôt des Offres » de la présente Demande de Devis.

**Veuillez préciser dans votre offres les articles qui pourront être livrés et installés dans un délai de 15 jours à partir de la date de réception de l'Ordre de Service de la part de l'Agence MCA-Morocco.*

Dans le cas où votre devis est sélectionné, à la suite de la procédure d'évaluation, et avant la signature du bon de commande, il vous sera demandé de fournir les documents suivants, ou les documents équivalents pour les entreprises non-résidentes au Maroc :

- Le certificat d'immatriculation au registre de commerce pour les personnes assujetties à l'obligation d'immatriculation conformément à la législation en vigueur (Modèle 9) ;
- Une attestation ou sa copie certifiée conforme délivrée depuis moins d'un an par l'Administration compétente du lieu d'imposition certifiant que le soumissionnaire est en situation fiscale régulière. Cette attestation doit mentionner l'activité au titre de laquelle le soumissionnaire est imposé ;
- Une attestation ou sa copie certifiée conforme délivrée depuis moins d'un an par la Caisse nationale de sécurité sociale certifiant que le soumissionnaire est en situation régulière envers cet organisme ;
- Une attestation de RIB avec SWIFT.
- Un certificat de garantie du fabricant pour les articles demandés, comme détaillé dans les Conditions de livraison et réception ci-dessous.

ARTICLE 4 : DELAI DE GARANTIE

Le fournisseur déclare et garantit que les biens sont neufs, d'origine constructeur, qu'ils n'ont jamais été utilisés et qu'ils intègrent toutes les améliorations récentes en termes de conception et de matériaux.

Pour les équipements qui seront livrés dans le cadre du marché résultant de la présente Demande de Devis, il est exigé une garantie matérialisée par une attestation de garantie remise au maître d'ouvrage à la date de la livraison.

La période de garantie fournisseur est de **douze (12) mois** ; elle sera appliquée à compter de la date de la réception provisoire des équipements.

Toutefois, ce délai sera prolongé au cas où certaines défaillances sont constatées sur le matériel au moment de la réception définitive.

ARTICLE 5 : PORTEE DE LA GARANTIE – CONTINUTE DE SERVICE ET SUPPORT TECHNIQUE

1. Portée de la garantie

Durant la période précitée à l'article « **Délai de Garantie** », la garantie inclut :

- La maintenance préventive des équipements et du matériel pendant toute la durée de garantie suivant un programme de maintenance préétabli et validé avec les responsables du bénéficiaire à Ifrane ;
- La maintenance curative et la réparation des dysfonctionnements et pannes aux frais du fournisseur (en site et hors site) en pièces et main d'œuvre ;
- Le déplacement sur site à ses frais pour la réparation ou la récupération et/ou le dépôt des équipements défectueux, ainsi que les frais de transport ;
- Toutes les dépenses, de quelque nature que ce soit, afférentes à la maintenance pour assurer la mise en marche des équipements objet du présent marché ;
- La garantie contre tout vice de fabrication et/ou vice caché de chaque équipement livré ;
- La garantie contre tout non-fonctionnement dû à la configuration du matériel ;
- Le remplacement des équipements livrés en cas de non-conformité entre la configuration retenue dans l'offre et celle livrée par le fournisseur, ou en cas de panne de mise en service.
- Le délai maximal de réparation est de cinq (05) jours ouvrables (y compris le délai de récupération et de retour sur site).

2. Continuité de service et support technique

Le fournisseur s'engage à assurer, durant la période de garantie, la continuité de service et le support technique permanent au profit du bénéficiaire à Ifrane ; et ce, pour chaque équipement.

Ce support technique consiste notamment à :

- Mettre à disposition une ligne téléphonique pour le bénéficiaire afin de recueillir les réclamations et résoudre les pannes constatées sur les équipements ;
- L'opérationnalisation de cette ligne tous les jours ouvrables du lundi au samedi, de 08h30 à 18h30 ;
- La disponibilité et l'accessibilité des équipes qui reçoivent les réclamations via un numéro fonctionnel et interchangeable durant toute la tranche de garantie et qui doit être inclus dans l'autocollant collé à tous les équipements de la présente demande de devis dont le modèle sera fourni par l'Agence MCA-Morocco ;
- La réception des appels en arabe et en français ;
- Assurer l'interface, en tant qu'interlocuteur unique, vis-à-vis de l'entité concernant la déclaration des pannes ;
- Recevoir toutes les réclamations formulées par les institutions via la hotline et/ou la plateforme web ;
- Orienter les appels vers les services compétents pour résoudre les pannes réclamées dans les meilleurs délais et conditions ;
- Suivre la résolution des pannes et assurer la traçabilité de leur résolution sur la plateforme web en introduisant les renseignements nécessaires aux moments opportuns.

Une durée du Service après-vente (SAV) doit être prévue par le fournisseur conformément aux délais en vigueur. En complément des dispositions prises concernant les garanties telles que précisées ci-

dessus, le fournisseur devra assurer la disponibilité d'un service complémentaire aux entités bénéficiaires une fois passés les délais de garantie, de façon à maintenir les équipements en parfaite condition d'emploi.

- A cette fin, le fournisseur aura l'obligation de prévoir et d'organiser un service après-vente qui comprendra, outre la vente des pièces de rechange, la mise à disposition éventuelle d'un personnel technique de dépannage ou d'entretien spécialisé. Ses éléments doivent être spécifiés dans l'Annexe F.
- Après la réception définitive, le prestataire devra également fournir la liste des réparateurs agréés les plus proches et ce, pour chaque type d'équipement.

ARTICLE 6 : MODALITES, LIEUX ET CONDITIONS DE LIVRAISON

1. Modalités et lieux de livraison

La livraison, l'installation et la mise en service des équipements objet de la présente Demande de Devis devront être réalisées par les moyens propres du titulaire du marché.

La livraison partielle est autorisée sans toutefois dépasser le délai de livraison maximum.

Les équipements livrés, installés et mis en service par le fournisseur doivent être accompagnés d'un bulletin de livraison établi en 3 exemplaires dont un exemplaire remis au représentant du fournisseur. Ce bulletin doit indiquer:

1. La date de livraison et installation ;
2. La référence au marché ;
3. L'identification du fournisseur ;
4. L'identification des équipements livrés (N° du marché, N° de l'article, désignation et caractéristique de l'équipement livré, quantité livrée..... etc).

Toute livraison, installation et mise en service de l'équipement doivent s'effectuer pendant les jours ouvrables et en dehors des jours fériés et dans tous les cas selon un planning préétabli par le fournisseur et accepté par le maître d'ouvrage.

Le fournisseur s'engage à fournir :

- 1- les documents de mise en marche ;
- 2- un manuel d'utilisation ;
- 3- les documents de maintenance.

Ces documents doivent être rédigés en langue française.

Le fournisseur s'engage, pour tous les articles livrés, installés et mis en service à réaliser une formation sur le mode d'utilisation des équipements livrés au profit du personnel chargé de l'exploitation des dits articles.

Avant de commencer la livraison des équipements objet de la présente Demande de Devis, les représentants désignés du maître d'ouvrage et du fournisseur devront tenir, au plus tard trois jours après notification de l'ordre de service, une première réunion de concertation et de cadrage pour discuter des plannings de livraison.

Avant toute livraison, installation et mise en service de l'équipement, le titulaire du marché doit faire parvenir un préavis d'au moins 3 jours au maître d'ouvrage.

Chaque livraison devra être accompagnée de l'Attestation de Réception du Matériel (ARM) citée en **annexe C**, datée et mentionnant explicitement, la quantité et les caractéristiques du matériel livré.

Les Attestations de Réception du Matériel (ARM) seront établies en trois (3) exemplaires. Elles devront être signées et porter les noms, prénoms et qualités des membres du comité de réception.

MCA-Morocco communiquera au prestataire les noms des membres du comité de réception des équipements qui seront composés notamment des représentants de MCA-Morocco et du bénéficiaire du projet.

Ce comité de réception procédera sur site à la validation de la réception des équipements sur la base des spécifications indiquées ci-dessus.

Après validation de la réception, les ARM sont établies en 3 exemplaires dont un est conservé par le bénéficiaire du projet ; 1 exemplaire est conservé par le fournisseur et le dernier est conservé par le représentant de MCA-Morocco.

2. Conditions de livraison

- Le prestataire garantit que les équipements objet du présent marché seront livrés à l'état neuf et dans des emballages adéquats, qu'ils n'ont jamais été utilisés, qu'ils sont du modèle le plus récent en service et qu'ils incluent toutes les dernières améliorations en matière de conception et de matériaux.
- Le prestataire garantit en outre que les équipements livrés n'ont aucune défectuosité due à leurs conceptions, aux matériaux ou à tout acte ou omission du prestataire.
- La livraison des équipements et matériels, objet de la présente demande de devis, est effectuée en présence des représentants dûment habilités du maître d'ouvrage (l'Agence MCA-Morocco) et du bénéficiaire ;
- Les livraisons, installations et mises en service seront effectuées par les fournisseurs à leur frais et sous leur responsabilité.
- Lorsque des contrôles préliminaires laissent apparaître des discordances entre les équipements indiqués dans le marché ou entre la documentation technique communiquée et celles effectivement livrées, la livraison, l'installation et la mise en service seront refusées par le représentant du maître d'ouvrage et le titulaire sera saisi immédiatement, par écrit, pour procéder aux modifications nécessaires à la correction des anomalies constatées, ou le cas échéant, pourvoir au remplacement des équipements non conformes. Les modifications, corrections, ou remplacements sont aux frais du fournisseur.
- Les frais de transport pour retour des équipements refusés resteront à la charge du fournisseur.
- Le retard engendré par le remplacement ou la correction des équipements jugés non conformes par le maître d'ouvrage sera imputable au fournisseur et la non-réception par le maître d'ouvrage ne justifie pas, par elle-même, l'octroi d'une prolongation du délai contractuel.
- Après correction des défauts et anomalies constatés, ou remplacement des équipements refusés, le maître d'ouvrage procède à nouveau aux mêmes opérations de vérification et de contrôle.
- Le fournisseur devra assurer le transport et la livraison des équipements aux lieux de la livraison précisés en Annexe A3.
- Les opérations de transport, de chargement et de déchargement, sont à la charge exclusive du fournisseur et sont effectuées sous sa responsabilité.
- Les frais accessoires, frais d'expédition, frais de transport, frais d'installation et de mise en service etc. seront à la charge du fournisseur.

- Tous les frais résultants de la détérioration des équipements objet de la présente Demande de Devis, imputables au transport et au chargement/déchargement ou autre, seront à la charge du fournisseur ;
- Les recours éventuels contre les compagnies de transport seront également à la charge du fournisseur.

ARTICLE 7 : DELAI DE LIVRAISON ET PENALITES POUR RETARD

Le fournisseur devra livrer, installer et mettre en service tous les équipements dans un délai de **deux (02) mois maximum avec une livraison partielle d'au moins 30% du BC dans un délai de Quinze (15) jours calendaires** au maximum, après la réception de l'ordre de service.

Les articles devant être livrés et installés dans un délai de 15 jours devront être précisés.

Le délai de livraison comprend l'installation, la mise en marche des équipements en présence des bénéficiaires et éventuellement la formation du personnel d'exploitation conformément à ce qui précède.

Ce délai court à partir du lendemain de la date de notification du ou des ordres de service prescrivant le commencement de la livraison, de l'installation et de la mise en service des équipements y afférentes ou de la date prévue par lesdits ordres de services.

A défaut d'avoir terminé la livraison, la mise en service et la réalisation de la formation le cas échéant, des équipements dans les délais prescrits, il sera appliqué au fournisseur une pénalité par jour calendaire de retard de 1,5 ‰ (un virgule cinq pour mille) du montant initial du marché modifié ou complété éventuellement par les avenants.

Cette pénalité sera appliquée de plein droit et sans mise en demeure sur toutes les sommes dues au fournisseur.

L'application de ces pénalités ne libère en rien le fournisseur de l'ensemble des autres obligations et responsabilités qu'il aura souscrites au titre du présent marché.

Toutefois, le montant cumulé de ces pénalités est plafonné à 10 % du montant initial du marché modifié ou complété éventuellement par des avenants.

Lorsque le plafond des pénalités est atteint, l'entité compétente est en droit de résilier le marché après une mise en demeure préalable et sans préjudice de l'application des autres mesures coercitives prévues par la présente Demande de Devis.

ARTICLE 8 : DEFECTUOSITE / REJET

Si les équipements livrés et installés appellent à des réserves ou ne répondent pas entièrement aux spécifications techniques du marché, le représentant du maître d'ouvrage en prononcera le rejet pur et simple.

Les délais ouverts alors au titulaire du marché pour présenter des nouveaux équipements ne constituent pas par eux-mêmes une justification valable d'une prolongation des délais de livraison.

ARTICLE 9 : RECEPTIONS PROVISOIRE ET DEFINITIVE

MCA-Morocco communiquera au prestataire, selon le cas, les noms des membres du comité de réception des équipements, ce comité sera composé notamment des représentants de MCA-Morocco et du bénéficiaire.

Une réception provisoire partielle est autorisée à compter de 30% minimum du montant total du Bon de commande, la dernière réception partielle tient lieu de réception provisoire du Bon Commande.

Les membres du comité de réception des équipements désignés par MCA s'assurent, en présence du fournisseur ou de son représentant, de la conformité des équipements aux spécifications techniques de la présente prestation.

Les équipements livrés et installés, sont soumis à des vérifications destinées à constater la conformité à tous égards des caractéristiques des équipements livrés et installés aux descriptions et caractéristiques associées indiquées ci-dessous ou par comparaison avec les fiches techniques de la documentation technique.

Après validation de la réception, les Attestations de Réception du Matériel (ARM) sont établies en 3 exemplaires dont un est conservé par le bénéficiaire ; un exemplaire est conservé par le fournisseur et le dernier est conservé par le représentant de MCA-Morocco.

Elles devront être signées et porter les noms, prénoms et qualités des membres du comité de réception.

Après réception des Attestations de Réception du Matériel (ARM), MCA-Morocco établit un procès-verbal de réception provisoire.

La réception définitive est prononcée après l'expiration du délai de garantie fournisseur qui commence à courir à partir de la date de signature de la réception provisoire pour une durée de douze (12) mois.

Si MCA-Morocco estime nécessaire, elle soumettra au Fournisseur un avenant ayant pour objet le transfert au Gouvernement du Royaume du Maroc ou toute entité ou personne morale relevant de celui-ci, conformément au plan de clôture du Compact, les droits et les engagements du Maître d'Ouvrage, relatifs au présent Contrat, qui ne sont pas encore échus ou réalisés à la date d'expiration du Compact du 31 mars 2023.

Le Contrat sera alors prolongé par un avenant, le cas échéant, de la durée nécessaire à la réalisation des prestations objet du présent Contrat, non encore réalisées ou échues, à la date de clôture du Compact.

Le Fournisseur ne pourra pas refuser un tel avenant.

ARTICLE 10 : ATTRIBUTION DES OFFRES

Les offres devront répondre aux critères suivants :

- a) Critères de conformité administrative : attestations, durée de validité du devis et garantie d'offre (voir l'article 5 de cette présente Demande de Devis).
- b) Critères de conformité avec les besoins exprimés (description et spécifications/conditions) de cette Demande de Devis.
 - a. Toutes les Offres **substantiellement** conformes sont comparées pour déterminer quelle Offre est la moins disante (seules les offres ayant satisfait à plus de 85% de la demande seront considérées comme conforme).

- c) Critère du délai de livraison des articles qui représentent au moins 30% du montant du BC, qui est de 15 jours calendaires.
- d) Les variantes ne seront pas autorisées et ne seront pas considérées durant l'évaluation, le cas échéant.
- e) Critère financier
 - a. Le marché sera attribué à l'offre évaluée la moins-disante conforme pour l'essentiel pour l'ensemble des articles parmi les soumissions ayant satisfait à l'ensemble des critères de conformité.

L'examen du Prix comprend également une détermination du caractère raisonnable du prix conformément aux Directives relatives à la Passation des marchés du Programme de MCC.

Le taux de conversion est : le cours de référence moyen de Bank Al Maghrib 28 jours précédant la date de soumission de l'offre.

Les Soumissionnaires peuvent contester les résultats à travers une procédure de passation de marchés conformément aux règles prévues dans le Système de contestation des Soumissionnaires mis en place par l'Agence MCA-Morocco et approuvé par la MCC. Les règles et dispositions qui régissent le Système de contestation des Soumissionnaires sont publiées sur le site web de l'Agence MCA-Morocco : <https://www.mcamorocco.ma/sites/default/files/documents/BCS%20V2%20April%202019.pdf> .

ARTICLE 11 : CONDITIONS DE PAIEMENT

Le paiement sera effectué, selon le tableau ci-dessous, dans les trente (30) jours à compter de la date de réception par l'Agence MCA-Morocco d'une facture valide et correcte libellée au nom de l'Agence MCA-Morocco ».

Un procès-verbal de réception sera établi et dûment signé par le Directeur du projet (ou de la personne qui sera désignée par lui).

Livraison	Pourcentage
A la réception provisoire partielle dont la valeur des équipements livrés représente 30% minimum du montant du Bon de commande.	90% du montant des articles livrés
A la réception provisoire	90% du montant des articles livrés
A la réception définitive qui se prononce après le délai de garantie du fournisseur qui est de 12 mois	10%*

* Libérable contre caution bancaire (formulaire annexe F)

N.B : les modalités de paiements peuvent être négociées avec le prestataire retenu



ARTICLE 12 : DATE LIMITE DE DEPOT DES OFFRES

Des éclaircissements peuvent être demandés par courrier électronique à l'adresse **procurement@mcamorocco.ma**, au plus tard le **27 Fevrier 2023**, afin que des réponses puissent être fournies à tous les Soumissionnaires enregistrés au plus tard le **28 fevrier 2023**.

Votre devis doit être soumis au plus tard le **2 mars 2023** avant 23h00mn suivant le lien ci-après : <https://www.dropbox.com/request/ndFd6pyLBfEr4WNmgbE>

En vous priant d'agréer, Monsieur/Madame, l'expression de nos salutations distinguées.

Mme Malika LAASRI
Directrice Générale
Agence MCA-Morocco

ANNEXE A 1

I. Cadre de Bordereaux des Prix et quantitatifs (Fourniture et installation du mobilier de bureau)

N°	DESIGNATIONS DES OUVRAGES	Unité	Quantité	P.U MAD ou en USD / HTVA et HDD (préciser la devise)	Montant en MAD ou en USD / HTVA et HDD (préciser la devise)
I - MOBILIER ET EQUIPEMENTS					
N° (*)	A- HALL D'ENTREE				
1	Fourniture et pose de comptoir d'accueil avec Logo bénéficiaire	ENS	1		
2	Fourniture et pose d'un habillage pour mur	M ²	12		
3	Fourniture de Chaises pour hôtesse	U	3		
4	Fourniture de salon de 5 places type 1	U	3		
5	Fourniture de Table basse pour salon	U	3		
6	Fourniture et pose de Télévision Samsung 85"	U	1		
7	Fourniture et pose de Lustre traditionnel	U	1		
	B- AMPHITHEATRE (24x12m)				
8	Fourniture et pose d'Estrade de 8x2,50m en bois	ENS	1		
9	Fourniture et pose de Pupitre conférencier	U	1		
10	Fourniture et pose d'ecran d'affichage de 55"	U	2		
11	Fourniture d'ecran géant de 5*3m	U	1		
12	Fourniture de Fauteuil pour salle conférence	U	135		
13	Fourniture et pose de Panel LED 60x60cm	U	30		
14	Fourniture et pose de Revêtement MOQUETTE	M ²	350		
15	Fourniture et pose de stores	M ²	50		
16	Fourniture de salon de 5 places type 1	U	1		
17	Câblage des réseaux et mise en service	F	1		
	C- CAFETERIA OU FOYER				
18	Fourniture de Table ronde de 80cm	U	10		
19	Fourniture de Chaises pour table	U	40		
20	Fourniture de Fauteuil salon pour 5 places type 2	U	2		
21	Fourniture et pose Télévision de 55"	U	1		
22	Fourniture de REFRIGERATEUR	U	1		
23	Fourniture et pose de Meuble de rangement pour cuisine	ENS	1		
24	Fourniture de Four micro-onde	U	1		
25	Fourniture de Plaque chauffante (4 feux)	U	1		
26	Fourniture et pose de Stores pour fenêtres type 1	M ²	30		
	D- SALLE DE FORMATION ET REUNION				
27	Fourniture et pose de Table modulable pour 25 personnes	U	1		
28	Fourniture et pose d'Ecran de projection interactif	U	1		

29	Fourniture de Chaise pour table de réunion type 1	U	25		
30	Fourniture et pose de Stores pour fenêtres type 2	M ²	20		
31	Fourniture et pose de Revêtement Gerflex type 1	M ²	40		
E- BUREAU DU RESPONSABLE DIRECTION					
32	Fourniture de Bureau type 1	U	2		
33	Fourniture de Fauteuil Président et de 2 Fauteuils délégués	ENS	2		
34	Fourniture de Table basse type 1	U	2		
35	Fourniture de Table de réunion de 5 personnes	U	2		
36	Fourniture de Fauteuil pour table de réunion type 2	U	10		
37	Fourniture et pose de Meuble de rangement responsable	U	2		
38	Fourniture et pose de Parquet de 10mm	M ²	80		
F- BUREAUX AGENTS					
39	Fourniture de Bureau type 2 y compris caisson à 4 tiroirs	U	8		
40	Fourniture de Fauteuil	U	8		
41	Fourniture de Chaise visiteur	U	16		
42	Fourniture et pose de Meuble de rangement	U	8		
G- BUREAU ASSISTANTE					
43	Fourniture de Bureau type 3	U	1		
44	Fourniture de Fauteuil	U	1		
45	Fourniture et pose d'une armoire de rangement de 120x100cm	U	1		
46	Fourniture et pose d'une armoire de rangement de 120x200cm	U	1		
47	Fourniture et pose d'Imprimante multifonctions	U	1		
H- DIVERS					
48	Fourniture et pose de Signalétique des bureaux et locaux	U	25		
Montant en MAD ou USD HTVA et HDD					
Droits de Douane					
TVA					
Montant en MAD ou en USD TTC					
Délai de livraison maximum (02 mois) :					
Garantie (12 mois) :					
Validité du devis minimum : 45 jours					

(*) Mettre X devant le n° d'article qui pourra être livré et installé dans un délai de 15 jours calendaires

II. Cadre de Bordereaux des Prix et quantitatifs Matériel de climatisation avec installation et mise en service

N°	DESIGNATIONS DES OUVRAGES	Unité	Quantité	P.U MAD ou en USD / HTVA et HDD (préciser la devise)	Montant en MAD ou en USD / HTVA et HDD (préciser la devise)
Matériel de climatisation					
A- HALL D'ENTREE					
1	Fourniture, pose et installation de climatiseur mono split de 12000BTU	U	2		
2	Alimentation, mise en service, remise en état des lieux et câblage des réseaux	F	1		
B- AMPHITHEATRE					
3	Fourniture, pose et installation de climatiseur mono split de 18000BTU	U	7		
4	Alimentation, mise en service, remise en état des lieux et câblage des réseaux	F	1		
C- CAFETERIA OU FOYER					
5	Fourniture, pose et installation de climatiseur mono split de 12000BTU	U	4		
6	Alimentation, mise en service, remise en état des lieux et câblage des réseaux	F	1		
D- SALLE DE FORMATION ET REUNION					
7	Fourniture, pose et installation de climatiseur mono split de 9000BTU	U	2		
8	Alimentation, mise en service, remise en état des lieux et câblage des réseaux	F	1		
E- BUREAU DU RESPONSABLE DIRECTION (2 RESP)					
9	Fourniture, pose et installation de climatiseur mono split de 24000BTU	U	2		
10	Alimentation, mise en service, remise en état des lieux et câblage des réseaux	F	1		
F- BUREAUX AGENTS					
11	Fourniture, pose et installation de climatiseur mono split de 9000BTU	U	4		
12	Alimentation, mise en service, remise en état des lieux et câblage des réseaux	F	1		

	G- BUREAU ASSISTANTE				
13	<i>Fourniture, pose et installation de climatiseur mono split de 9000BTU</i>	U	1		
14	<i>Alimentation, mise en service, remise en état des lieux et câblage des réseaux</i>	F	1		
Montant en MAD ou USD HTVA et HDD					
Droits de Douane					
TVA					
Montant en MAD ou en USD TTC					
Délai de livraison maximum:					
Garantie: 12 mois					
Validité du devis minimum: 45 jours					

(**) Une tolérance de +/- 5% sera accordée aux dimensions

(***) Le fournisseur peut proposer des équivalences.

ANNEXE A 2 : Bordereau Technique

Descriptif des Equipements et Matériels à fournir

I - Mobilier de Bureau

A- HALL D'ENTREE

1- FOURNITURE ET POSE DE COMPTOIR D'ACCUEIL AVEC LOGO DU BÉNÉFICIAIRE

Fourniture et installation d'un comptoir d'accueil avec partie pour PMR complet intégrant un éclairage LED, de réf : CR-701 de chez BUROSTYLE ou équivalent ainsi que le logo du bénéficiaire de dimensions appropriées :

- Localisation
 - A l'endroit indiqué par le maitre d'ouvrage (MO).
- Dimensions minimales :
 - Longueur : 400cm
 - Hauteur : 115 cm
 - Retour : 170 cm
 - Hauteur du plan de travail : 74 cm

Le choix des coloris et finitions définitives seront à valider par le Maître d'œuvre. Montage et installation selon les recommandations du fabricant.

OUVRAGE PAYE A L'ENSEMBLE y compris fourniture, installation et toutes sujétions de mise en œuvre.

2- FOURNITURE ET POSE D'UN HABILLAGE POUR MUR

Fourniture et pose d'un revêtement mural en bois chêne constituent un panneau avec des lames posées verticalement y compris tasseaux en bois vernis et toutes sujétions de fourniture et de pose. Le panneau arrière doit être en contre plaquée ou en bois vernis.

L'entreprise présentera un échantillon pour approbation du maitre d'ouvrage.

Les barres verticales sont de dimensions de 30mm*50mm*h. Avec h correspondant à la hauteur du mur.

OUVRAGE PAYE AU METRE CARRE y compris fourniture, pose et toutes sujétions de mise en œuvre.

3- FOURNITURE DE CHAISES POUR HOTESSE

Fourniture et pose de chaise pour hôtesse de réf : HRM01 chez BIGOFFICE ou équivalent.

- Localisation : A l'endroit indiqué par le MO et BET.
- Revêtement : tissu mesh
- Appui tête : réglable
- Système : basculant
- Accoudoirs : en polyuréthane réglable
- Ajustable en angle

- Réglable en hauteur
- Piètement : en métal chromé

OUVRAGE PAYE A L'UNITE y compris fourniture, installation et toutes sujétions de mise en œuvre.

4- FOURNITURE DE SALON DE 5 PLACES TYPE 1

Fourniture et pose de salon de 5(cinq) places (3+1+1) en tissu de réf : S9106 de chez GENERAL-BUREAU ou équivalent avec tapis tuffeté de 1.50x1m au minimum.

- Localisation : Au droit indiqué par le MO .
- Couleur : au choix du maître d'ouvrage ;
- Piètements : en métal coloré ;

OUVRAGE PAYE A L'UNITE y compris fourniture, installation et toutes sujétions de mise en œuvre.

5- FOURNITURE DE TABLE BASSE POUR SALON

Fourniture et pose de table basse rectangulaire en bois MDF de chez GENERAL-BUREAU ou équivalent.

- Localisation : Au droit indique par le MO et BET.
- Couleur : blanc ou au choix du maitre d'ouvrage ;
- Piètement : en métal noir

Ouvrage payé à l'unité y compris fourniture, installation et toutes sujétions de mise en œuvre.

OUVRAGE PAYE A L'UNITE

6- FOURNITURE ET POSE DE TELEVISION 85"

Fourniture et installation de télévision de réf : UA85BU8000UXMV chez SAMSUNG ou équivalent.

- Localisation : A l'endroit indiqué par le MO et BET.
- Taille de l'écran : 85"
- Norme HD : UHD 4K
- Résolution : 3 840 x 2 160

Ouvrage payé à l'unité y compris fourniture, support, installation et toutes sujétions de mise en œuvre.

OUVRAGE PAYE A L'UNITE

7- FOURNITURE ET POSE DE LUSTRE TRADITIONNEL

Fourniture et installation de lustre traditionnel en cristal spirale de luxe 1er Qualité chez BIKOM ou équivalent.

- Localisation : A l'endroit t indiqué par le MO et BET.
- Lustre de plafond de hauteur normale avec diamètre min de 1 m
- Cristal K9 de qualité supérieure
- Cristal italien sur le pourtour extérieur
- Ampoules LED ;

Le choix des coloris et finitions définitives seront à valider par le Maître d'œuvre. Le Montage et l'installation selon les recommandations du fabricant.

OUVRAGE PAYE A L'UNITE y compris fourniture, installation et toutes sujétions de mise en œuvre.

B- AMPHITHEATRE (24X12M)

8- FOURNITURE ET POSE D'ESTRADE DE 8X2, 50M EN BOIS

Fourniture, exécution et pose d'estrade en bois complet intégrant la structure portante en acier, 2 escaliers à 2 marches de longueur de 2.5m et largeur de 0.6m et de hauteur de 0.20m, revêtement en parquet de 10mm et tous les accessoires nécessaires :

- Localisation
 - A l'endroit indiqué par le maître d'ouvrage ;
- Dimensions :
 - Longueur : 800cm
 - Hauteur : 40cm
 - Largeur : 250cm

Le choix des coloris et finitions définitives seront à valider par le Maître d'œuvre.

Le Montage et l'installation sera établi par l'entreprise (à sa charge) selon le plan d'exécution et sera soumis pour approbation du BET et du MO avant réalisation.

Remarque : L'entreprise aura le choix de présenter une estrade modulable de bonne qualité et présentant les mêmes caractéristiques dimensionnelles que celle demandée. Dans ce cas, la présentation d'un prospectus ou d'une fiche technique est indispensable.

OUVRAGE PAYE A L'ENSEMBLE y compris fourniture, installation et toutes sujétions de mise en œuvre

9- FOURNITURE ET POSE DE PUPITRE CONFERENCIER

Fourniture et pose de pupitre de réf : Pupitre_Show_CSV540R chez LATCO ou équivalent.

- Localisation : A l'endroit indiqué par le MO et BET.
- Caractéristiques techniques :
 - Type : Colonne pupitre amplifiée VHF
 - Matière : Aluminium laqué blanc
 - Puissance : 40W RMS - 60W max.
 - Bande passante : 100 - 16000 Hz
 - Fréquence porteuse : 160MHz à 245MHz
 - Portée : 25 mètres maxi
 - Alimentation : 220V / 240V 50 Hz
 - Dimensions L x P x h : 580 x 420 x 1140 mm
 - Poids : 17,2 Kg
- Fonction priorité à la voix paramétrable
 - Trois HP large bande
 - Une entrée microphone XLR

- Une entrée auxiliaire
- Une sortie enregistrement ou ligne 0 dB (Jack 6,35 mm)
- Module Lecteur/Enregistreur MP3 USB/SD/MMC
- Colonne pupitre avec amplificateur 40W RMS intégré, et récepteur sans fil intégré.
- Micro col de cygne et micro main VHF + lampe col de cygne

OUVRAGE PAYE A L'UNITE y compris fourniture, support, installation et toutes sujétions de mise en œuvre.

10- FOURNITURE ET POSE D'ECRAN D'AFFICHAGE DE 55"

Fourniture et installation de télévision de réf : QA55QN85BAUXMV chez SAMSUNG ou équivalent.

- Localisation : A l'endroit indiqué par le MO et BET.
- Taille de l'écran : 55"
- Résolution : 3 840 x 2 160
- Série : 8

OUVRAGE PAYE A L'UNITE y compris fourniture, support, installation et toutes sujétions de mise en œuvre.

11- FOURNITURE D'ECRAN GEANT DE 5X3M

Fourniture et installation d'un écran géant de 500*300cm LED de l'ultra haute définition spécial pour intérieur chez V2LED ou équivalent.

Caractéristiques :

- ALIMENTATION G-ENERGIE 60V 5V
 Puissance de sortie : 300W max
 Courant de fuite : <1ma (Vin :230)
 Température de fonctionnement : -30°C – 60°C
 Méthode de refroidissement : auto-refroidissement
 Température de stockage : -40 – 80°C
 Tension d'entrée : 200-240Vac, 47-63 Hz
 Tension d'isolation : I/P-O/P : 3.0KVac ; O/P-FG : 0.5KVac
 Normes de sécurité : GB4943, EN60950
 Fonction de protection : sous tension d'entrée, protection contre les surcharges, protection les courts circuits.
 Facteur de puissance : 0.50@230Vac
 Taille : 212*82*30mm
- VIDEO PROCESSEUR
 Control range : 2.3 millions pixels/1.3 million pixels/ 655.360 pixels
 Support vidéo hard décodant, 60Hz output
 Equipement avec WIFI, Mobile APP management
 Support 3g/4g, internet remote cluster control

8GB memory, expanding memory by U-disk
 Support play vidéo in U-disk directly
 Realtime time zoom in and zoom out without VP
 Android OS, Quard-core cortex-A9 1.6Ghz CPU
 Module led P3 : Pixel pitch 3mm
 Densité de pixels 111 111 points/m²
 Configuration des pixels 1R1G1B
 Type de LED SMD2121
 Taille du module L192 *H192mm
 Poids du module 254g
 Résolution du module L64*H64 points
 Module QTÉ/ m² 27,12 pcs/ m²
 Min. Distance de visualisation ≥3m
 Luminosité ≥600 cd/m²
 Angle de vision H≥120° V≥120°
 Mode de conduite 1/32 balayage courant constant
 Interface HUB75E
 Tension d'entrée 4.8-5.5VDC
 Max. Consommation électrique 543 w/m²
 Moy. Consommation électrique 271,5 w/m²
 Max. Courant 4A
 Niveau de gris 15 bits (32768)
 Fréquence d'images vidéo 60 images/s
 Taux de rafraîchissement ≥1920Hz et 3840Hz
 Taux de points défectueux <0,0001 (norme industrielle LED : ≤ 0,0003)
 Taux de décomposition ≤ 5 %/an
 Conformité de luminosité > 95%
 Couleurs 16384³
 MTBF ≥10000 heures
 Durée de vie ≥100000 heures
 Fonction de protection surchauffe/surcharge/mise hors tension/fuite de courant/protection contre la foudre, etc.
 Température de fonctionnement -10°C~+40°C
 Humidité de fonctionnement 10-80 % sans condensation
 Température de stockage -20°C~+60°C
 Humidité de stockage 10-85% sans condensation

- Localisation : Au droit indiqué par le MO et BET ;
- Taille de l'écran : longueur : 500cm, hauteur : 300cm ;

Ouvrage payé à l'unité d'ensemble

OUVRAGE PAYE A L'UNITE y compris fourniture, support, logiciels et installation complète et toutes sujétions de mise

en œuvre.

12- FOURNITURE DE CHAISE POUR SALLE CONFERENCE

Fourniture et pose de chaise pour salle de conférence, réf : A-088-1 chez MOBILIA Office ou équivalent.

- Localisation : Au droit indique par le MO et BET.
- Revêtement : tissu mesh
- Accoudoirs : en polyuréthane fixe
- Piètement : Luge chromé
- Couleur : au choix du maître d'ouvrage

OUVRAGE PAYE A L'UNITE y compris fourniture, installation et toutes sujétions de mise en œuvre.

13- FOURNITURE ET POSE DE PANEL LED 60X60CM

Fourniture, dépose et pose de panel led 60x60cm ref : LED LAM-PNL48-W chez LumioLight ou équivalent.

Couleur de Lumière	Blanc Froid
Puissance (W)	48W
Tension (V)	AC 220V
Angle D'éclairage	120°
Indice de protection	IP20
Dimmable	Non
Forme	Carré
Type de LED	SMD
Dimensions	60×60 cm
Épaisseur	8 mm
Lumens	3840 Lumens

Montage et installation selon les recommandations du fabricant, BET et MO.

Fiche technique à présenter au préalable pour approbation.

Ce prix comprend la dépose des panels existants et leurs installations dans les lieux indiqués par le MO et BET.

OUVRAGE PAYE A L'UNITE y compris fourniture, installation et toutes sujétions de mise en œuvre

14- FOURNITURE ET POSE DE REVETEMENT MOQUETTE

Fourniture et la pose de moquette acoustique de premier choix sur sol, suivant les normes et les règles de l'art.

La moquette acoustique prévue dans le présent article est de référence **Modulyss-SK-1** chez **BATIPLUS** ou **equivalent** présentera en particulier les caractéristiques suivantes :

- Présentation en rouleaux ou en Dallette de 0.5*0.5m.
- Dotée d'une sous-couche en fibre de verre absorbant les sons et isolant parfaitement le sol. Cette fibre de verre est renforcée par des couches de bitume et de polymère pour accroître les performances acoustiques.
- Epaisseur : 9 mm
- Moquette en fibres synthétiques et traitée antistatique.
- Très résistante de type anti- glisse.

- Couleur et motifs : à soumettre à l'approbation du BET et MO.
- Tenue au feu : conformément aux normes pour salle de conférence

La moquette en rouleaux ou dalette sera collée en plein avec une colle spécifique pour assurer une meilleure adhérence est sera comprise dans ce prix.

L'entreprise peut proposer à l'agrément de la maîtrise d'œuvre, d'autre système de fixation suivant les recommandations du fabricant de la moquette.

Prix comprenant aussi, la vérification et le traitement surfacique du support et toutes sujétions de fourniture et mise en œuvre.

Le calepinage et les couleurs seront du choix du Maître d'ouvrage et du BET.

Échantillon à Soumettre au BET et MO pour Approbation avant de procéder à la commande.

Prix payé au mètre carré

OUVRAGE PAYE AU METRE CARRE y compris fourniture et pose, colle, plinthes de même nature, cornières sans plus-values pour façon de marches ou formes spéciales.

15- FOURNITURE ET POSE DE STORES

Fourniture et la pose de stores à enrouleur en tissu selon le modèle fourni, de couleur au choix du maître d'ouvrage ainsi que la dépose des stores existants et leur dépôt à l'endroit indiqué par le maître d'ouvrage.

OUVRAGE PAYE AU METRE CARRE y compris fourniture et pose et toutes sujétions .

16- FOURNITURE ET POSE DE SALON DE 5 PLACES- TYPE 1

Fourniture et pose de salon de 5(cinq) places (3+1+1) en tissu de réf : S9106 de chez GENERAL-BUREAU ou équivalent avec tapis tuffeté de 1.50x1m au minimum.

- Localisation : Au droit indiqué par le MO et BET.
- Couleur : au choix du maître d'ouvrage ;
- Piètements : en métal coloré ;

OUVRAGE PAYE A L'UNITE y compris fourniture, installation et toutes sujétions de mise en œuvre.

17- CABLAGE DES RESEAUX ET MISE EN SERVICE

L'ensemble des installations seront programmées et mise en service par l'entrepreneur qui doit procéder à la fourniture et pose des câblages nécessaires pour toutes les installations électriques à courant fort et/ou faible, chemins de câbles, goulottes en PVC et à la vérification des lignes des haut-parleurs, des liaisons et l'ensemble des autocontrôles du système desonorisation.

Ouvrage payé à l'ensemble

OUVRAGE PAYE AU FORFAIT y compris, pose, raccordements, fixations, essais et toutes fournitures et sujétions pour la mise en service.

÷

C-CAFETERIA OU FOYER

18- FOURNITURE DE TABLE RONDE DE 80CM

Fourniture et pose de table ronde réf : HAL-2010001182511 chez DANSMAMAISON ou similaire.

- Matière : MDF plaqué / acier thermo laqué
- Couleur : au choix du MO et BET.
- Hauteur : 75 cm
- Diamètre : 80 cm
- Garantie : 1 An
- Couleurs : en seul couleur et/ou avec plusieurs couleurs.

Montage et installation selon les recommandations du fabricant, BET et MO.

Fiche technique à présenter au préalable pour approbation.

OUVRAGE PAYE A L'UNITE y compris fourniture, installation et toutes sujétions de mise en œuvre.

19- FOURNITURE DE CHAISES POUR TABLE

Fourniture et pose de chaise pour table carre ou ronde réf : MARC-13247 chez DANSMAMAISON ou equivalent.

- Matière : POLYPROPYLÈNE / MÉTAL
- Hauteur : 78 cm assise : 47 cm
- Largeur : 54 cm
- Profondeur : 54 cm
- Garantie : 1 an
- Couleurs : en seul couleur et/ou avec plusieurs couleurs.

Montage et installation selon les recommandations du fabricant, BET et MO.

Fiche technique à présenter au préalable pour approbation.

OUVRAGE PAYE A L'UNITE y compris fourniture, installation et toutes sujétions de mise en œuvre.

20- FOURNITURE DE FAUTEUIL SALON POUR 5 PLACES- TYPE 2

Fourniture et pose de salon réf : 7020144 chez YATOUT home ou equivalent.

Le prix comprend :

- Fauteuil président de 3 places
- 2 Fauteuils pour 1 place
- Tapis suivant choix du MO.
- Table basse de réf 9065502 de chez YATOUT ou similaire.

Fiche technique à présenter au préalable pour approbation.

OUVRAGE PAYE A L'UNITE y compris fourniture, installation et toutes sujétions de mise en œuvre

21- FOURNITURE ET POSE TELEVISION DE 55"

Fourniture et installation de télévision de 55 pouces led réf : UA55BU8000UXMV chez electroplanet et de marque SAMSUNG ou équivalent.

MARQUE

SAMSUNG OU EQUIVALENT

REFERENCE	LED UA55BU8000UXMV CRYSTAL 4K
TAILLE D'ÉCRAN	55 POUCES
TYPE D'ECRAN	FLAT
SMART TV	OUI
TYPE DU RECTROECLAIRAGE	LED
NORME HD	UHD (4K)
RESOLUTION DE L'AFFICHAGE	3840X2160
FLUIDITE DE L'IMAGE	50
TUNER	DVB-T2 /C/S2
DIRECT WI-FI	OUI
PUISSANCE SONORE	20
ENTREE HDMI	3
ENTREE USB	2
INTERFACE CI	OUI
ENTREE OPTIQUE	OUI
WIFI INTEGRE	OUI
BLUETOOTH	OUI
FONCTION ENREGISTREUR (PVR)	OUI
COLORIS	NOIR

Montage et installation selon les recommandations du fabricant, BET et MO.

Fiche technique à présenter au préalable pour approbation.

Ouvrage payé à l'unité

OUVRAGE PAYE A L'UNITE y compris fourniture, installation, support, alimentation électrique et toutes sujétions de mise en œuvre.

22- FOURNITURE DE REFRIGERATEUR

Fourniture et installation de Réfrigérateur réf : SBS INOX CHSVN 174X chez electroplanet et de marque CANDY ou équivalent.

MARQUE CANDY OU SIMILAIRE

VOLUME TOTAL	521 LITRES
FINITION	INOX
CLASSE ÉNERGÉTIQUE	A++
CONSOMATION ENERGETIQUE	0,89KW/H
AUTONOMIE DU CONSERVATION	8
POUVOIR DE CONGELATION	10
VOLUME UTILE DU REFRIGERATEUR	349 LITRES
VOLUME UTILE DU CONGELATEUR	214LITRES
NOMBRE DE CLAYETTE DANS LE REFRIGERATEUR	3+2 ET 2 BAC À LÉGUMES
NOMBRE DE TIROIR DANS LE CONGELATEUR	2
NIVEAU SONORE	42

Montage et installation selon les recommandations du fabricant, BET et MO.

Fiche technique à présenter au préalable pour approbation.

OUVRAGE PAYE A L'UNITE y compris fourniture, installation, alimentation électrique et toutes sujétions de mise en œuvre.

23- FOURNITURE ET POSE DE MEUBLE DE RANGEMENT POUR CUISINE

Fourniture et l'installation des meubles cuisine (haut et bas) Réf : DOKALI 2.60m, de chez AZURA home Design ou équivalent, comprenant :

- Meubles bas profondeur 45 cm hauteur 85cm :
 - 1 meuble sous évier avec 2 portes largeur 80cm
 - 1 meuble 2 portes et 80cm
 - 1 meuble 3 tiroirs en 50cm
 - 1 meuble 1 porte en 50cm
 - évier bonde et siphon: inclus
 chaque meuble bas possède un plan de travail adapté à sa largeur (hormis le meuble sous évier)
- Meubles hauts profondeur :
 - 1 meuble vitrine + 1porte largeur 80 cm
 - 1 meuble 2 portes 80cm
 - 2 meubles 1 porte 50cm
 - Pieds ALU réglables

Mé laminé haute densité, plaquage haut de gamme
Poignées en PVC

OUVRAGE PAYE A L'ENSEMBLE y compris fourniture, installation, alimentation en eau et électrique et toutes sujétions de mise en œuvre.

24- FOURNITURE DE FOUR MICRO-ONDE

Fourniture et pose de four micro-onde réf : MO MWP 3391 SX 33L de marque WHIRLPOOL ou équivalent.

MARQUE	WHIRLPOOL OU SIMILAIRE
REFERENCE	MO MWP 3391 SX 33L
TYPE	MICRO-ONDES ET GRILL
CAPACITE	33 LITRES
PROGRAMMATION	ELECTRONIQUE
FINITION	INOX
PUISSANCE MICRO ONDES	1000
PUISSANCE GRILL	230
HAUTEUR (CM)	37.3
LARGEUR (CM)	49

Montage et installation selon les recommandations du fabricant, BET et MO.

Fiche technique à présenter au préalable pour approbation.

OUVRAGE PAYE A L'UNITE y compris fourniture, installation et toutes sujétions de mise en œuvre.

25- FOURNITURE DE PLAQUE CHAUFFANTE (4 FEUX)

Fourniture et pose de plaque chauffante réf : CH64CCB de marque CANDY ou équivalent.

MARQUE	CANDY OU SIMILAIRE
REFERENCE FOURNISSEUR	CH64CCB
TYPE DE FOYER(S)	ELECTRIQUE
NOMBRE DE FOYERS	4
FINITION	NOIR

TYPE DE PLAQUE	VITROCERAMIQUE
DISPOSITION DES COMMANDES	FRONTALE
NATURE DE COMMANDE	TACTILE
ALLUMAGE ELECTRIQUE	OUI
HAUTEUR (CM)	52
LARGEUR (CM)	59
PROFONDEUR (CM)	52
POIDS EN KG	8.3

Montage et installation selon les recommandations du fabricant, BET et MO.

Fiche technique à présenter au préalable pour approbation.

OUVRAGE PAYE A L'UNITE y compris fourniture, installation et toutes sujétions de mise en œuvre.

26- FOURNITURE ET POSE DE STORES POUR FENETRES -TYPE 1

Fourniture et la pose de stores bateau, en tissu, de couleur au choix du maître d'ouvrage ainsi que la dépose des stores existants et leur dépôt à l'endroit indiqué par le maître d'ouvrage.

OUVRAGE PAYE AU METRE CARRE y compris fourniture et pose et toutes sujétions.

D- SALLE DE FORMATION ET REUNION

27- FOURNITURE ET POSE DE TABLE MODULABLE POUR 25 PERSONNES

Fourniture et pose de Table de réunion rectangulaire modulable en piètement métallique pour 25 personnes de Réf. B2196 chez SAHARA MOBILIER ou similaire.

Montage et installation selon les recommandations du fabricant, BET et MO.

Fiche technique à présenter au préalable pour approbation.

OUVRAGE PAYE A L'UNITE y compris fourniture, installation et toutes sujétions de mise en œuvre.

28- FOURNITURE ET POSE D'ECRAN DE PROJECTION INTERACTIF

Fourniture et installation d'écran interactif de 65'' et de Réf. VIEWSONIC IFP6550-3 chez LATCO et de marque VIEWSONIC ou équivalent.

SPÉCIFICATIONS

ÉCRAN LCD

Taille Du Moniteur : 65"

Type : Module TFT LCD avec rétroéclairage DLED

Surface D'affichage : 1431 (H) x 807 (V) (64,5 po d'affichage)

Proportion : 16 :09

Résolution : 3840 x 2160

Couleurs : 1,07 milliard de couleurs (10 bits)

Luminosité : 350 nits (standard) 300 nits (min.)

Rapport De Contraste : 1200 :1 (typ.)

Temps De Réponse : 8 ms

Angles De Vision : H = 178, V = 178 (typ.)

Rétroéclairage : DLED

Durée De Vie Du Rétroéclairage : 30 000 heures min

Dureté : 7H

FONCTION TACTILE

Type/technologie : Reconnaissance IR

Résolution Tactile : 32767 x 32767

Point Tactile : 20 points de contact, 10 points pour écriture

Temps De Réponse : <15ms

Système D'exploitation : Windows 10 /Windows 8 / Windows 7 / Windows XP / Vista / Linux / Mac / Android / Wince / Chrome

Durée De Vie : 80,000hrs

ENTRÉE

HDMI : x 3

RGB / VGA : x 1

Display Port : x 1

Audio : x 1

CVBS (AV) : x 1

RS232 : x 1

PC Slot : x 2

Montage et installation selon les recommandations du fabricant, BET et MO.

Fiche technique à présenter au préalable pour approbation.

.

OUVRAGE PAYE A L'UNITE y compris fourniture, installation et toutes sujétions de mise en œuvre

29- FOURNITURE DE CHAISE POUR TABLE DE REUNION TYPE 1

Fourniture et pose de chaise pour Table de réunion de Réf. 536-B chez DELTA BUREAU ou similaire.

Pose et installation selon les recommandations du fabricant, BET et MO.

Fiche technique à présenter au préalable pour approbation.

OUVRAGE PAYE A L'UNITE y compris fourniture, installation et toutes sujétions de mise en œuvre.

30- FOURNITURE ET POSE DE STORES POUR FENETRES TYPE 2

Fourniture et la pose de stores à enrouleur occultant, de couleur au choix du maître d'ouvrage, Réf : 704.910.90 de chez IKEA ou équivalent.

OUVRAGE PAYE AU METRE CARRE y compris fourniture et pose et toutes sujétions.

31- FOURNITURE ET POSE DE REVETEMENT GERFLEX TYPE 1

La dépose éventuelle de l'existant, le nettoyage du support, la fourniture et pose de gerflex premier choix, en dalle ou rouleau. La pose se fera de manière à avoir une surface plane. Des échantillons à soumettre au maître de l'ouvrage pour approbation.

Pose et installation selon les recommandations du fabricant, BET et MO.

Fiche technique à présenter au préalable pour approbation.

OUVRAGE PAYE AU METRE CARRE

E- BUREAU DU RESPONSABLE DIRECTION

32- FOURNITURE DE BUREAU TYPE 1

Fourniture et pose de bureau type 1 de réf HP-686 de chez FOURNIPRO ou similaire.

Pose et installation selon les recommandations du fabricant, BET et MO.

Fiche technique à présenter au préalable pour approbation.

OUVRAGE PAYE A L'UNITE

33- FOURNITURE DE FAUTEUIL PRESIDENT ET DE 2 FAUTEUILS DELEGUES

Fourniture et pose d'ensemble d'un fauteuil président et de deux fauteuils invités de réf CM-B59-AS et réf RCM-B59-BS de chez GENERAL-BUREAU ou équivalent. Couleur au choix du MO.

Pose et installation selon les recommandations du fabricant, BET et MO.

Catalogue à présenter au préalable pour approbation.

OUVRAGE PAYE A L'ENSEMBLE

34- FOURNITURE DE TABLE BASSE TYPE 1

Fourniture et pose de table basse de réf HP-T de chez FOURNIPRO ou similaire. Couleur au choix du MO.

Pose et installation selon les recommandations du fabricant, BET et MO.

Catalogue à présenter au préalable pour approbation.

OUVRAGE PAYE A L'UNITE

35- FOURNITURE DE TABLE DE REUNION DE 5 PERSONNES

Fourniture et pose de table de réunion de réf HN01-32 de chez GENERAL-BUREAU ou similaire. Couleur au choix du MO.

Pose et installation selon les recommandations du fabricant, BET et MO.

Catalogue à présenter au préalable pour approbation.

OUVRAGE PAYE A L'UNITE

36- FOURNITURE DE FAUTEUIL POUR TABLE DE REUNION TYPE 2

Fourniture et pose de fauteuil pour table de réunion de réf L161B-P de chez GENERAL-BUREAU ou similaire. Couleur au choix du MO.

Pose et installation selon les recommandations du fabricant, BET et MO.

Catalogue à présenter au préalable pour approbation.

OUVRAGE PAYE A L'UNITE

37- FOURNITURE ET POSE DE MEUBLE DE RANGEMENT RESPONSABLE

Fourniture et pose d'ensemble de meuble de rangement.

Le prix comprend :

- 1 Bibliothèque en bois de réf SGR14 de chez FOURNIPRO ou similaire.

Pose et installation selon les recommandations du fabricant, BET et MO.

Catalogue à présenter au préalable pour approbation.

OUVRAGE PAYE A L'UNITE

38- FOURNITURE ET POSE DE PARQUET DE 10MM

Fourniture et pose de parquet stratifié de réf D 4169 de chez KRONOTEX ou équivalent. Couleur au choix du MO.

Revêtement de sol Parquet

Type de parquet : Parquet stratifié

Longueur de la lame : 1380 mm

Largeur de la lame : 157 mm

Pose et installation selon les recommandations du fabricant, BET et MO.

Le prix comprend également les plinthes en bois de 5 à 7 cm du même type ou en bois de nuance semblable.

Fiche technique à présenter au préalable pour approbation.

OUVRAGE PAYE AU METRE CARRE

G- BUREAUX AGENTS

39- FOURNITURE DE BUREAU TYPE 2 Y COMPRIS CAISSON A 4 TIROIRS

Fourniture et pose de bureau avec caisson à 4 tiroirs de réf Tango-TG 1600 de chez GENERAL-BUREAU ou similaire.

Pose et installation selon les recommandations du fabricant, BET et MO.

Catalogue à présenter au préalable pour approbation.

OUVRAGE PAYE A L'UNITE

40- FOURNITURE DE FAUTEUIL

Fourniture et pose de fauteuil de réf RS-702 de chez GENERAL-BUREAU ou similaire.

Pose et installation selon les recommandations du fabricant, BET et MO.

Catalogue à présenter au préalable pour approbation.

OUVRAGE PAYE A L'UNITE

41- FOURNITURE DE CHAISE VISITEUR

Fourniture et pose de chaise de réf RS-702M de chez GENERAL-BUREAU ou similaire.

Pose et installation selon les recommandations du fabricant, BET et MO.

Catalogue à présenter au préalable pour approbation.

OUVRAGE PAYE A L'UNITE

42- FOURNITURE ET POSE DE MEUBLE DE RANGEMENT

Fourniture et pose d'ensemble de meuble de rangement.

Le prix comprend :

- 1 Armoire en bois de réf SGR06 de chez FURNIPRO ou similaire.

Pose et installation selon les recommandations du fabricant, BET et MO.

Catalogue à présenter au préalable pour approbation.

OUVRAGE PAYE A L'UNITE

H- BUREAU ASSISTANTE

43- FOURNITURE DE BUREAU TYPE 3

Fourniture et pose de bureau type 3 de réf TDM0116E de chez FURNOPRO ou similaire avec table basse TREND.

Pose et installation selon les recommandations du fabricant, BET et MO.

Catalogue à présenter au préalable pour approbation.

OUVRAGE PAYE A L'UNITE

44- FOURNITURE DE FAUTEUILS

Fourniture et pose de fauteuil pour bureau assistante de réf K161B-P et de 2 fauteuils visiteurs de Réf H161B-P de chez GENERAL BUREAU ou similaire.

Pose et installation selon les recommandations du fabricant, BET et MO.

Catalogue à présenter au préalable pour approbation.

OUVRAGE PAYE A L'UNITE

45- FOURNITURE ET POSE D'UNE ARMOIRE DE RANGEMENT de 120x100cm

Fourniture et pose d'une armoire pour rangement de 120x100cm de Réf SGR17 de chez FURNIPRO ou équivalent.

Pose et installation selon les recommandations du fabricant, BET et MO.

Catalogue à présenter au préalable pour approbation.

OUVRAGE PAYE A L'UNITE

46- FOURNITURE ET POSE D'UNE ARMOIRE DE RANGEMENT de 120x200cm

Fourniture et pose d'une armoire pour rangement de 120x200cm de Réf SGR16 de chez FURNIPRO ou équivalent.

Pose et installation selon les recommandations du fabricant, BET et MO.

Catalogue à présenter au préalable pour approbation.

OUVRAGE PAYE A L'UNITE

47- FOURNITURE ET POSE D'IMPRIMANTE MULTIFONCTIONS

Fourniture et pose d'imprimante multifonction de réf W1A77A de chez FOURNIPRO, de marque HP ou similaire.

Caractéristiques

Impression, copie, numérisation, e-mail

Vitesse d'impression noir: 27 pages par minute (norme ISO)

Vitesse d'impression couleur: 27 pages par minute (norme ISO)

Qualité d'impression noire: 600 x 600 ppp, résolution optimisée jusqu'à 38 400 x 600 ppp

Qualité d'impression couleur: 600 x 600 ppp, résolution optimisée jusqu'à 38 400 x 600 ppp

Volume de pages mensuel recommandé: Jusqu'à 4 000 pages

Impression recto/verso: Automatique

Fonctionne avec: 4 cartouches de toner (noir, cyan, magenta, jaune)

Connectivité: 1 port USB 2.0 haut débit, 1 port hôte USB à l'arrière, Réseau Gigabit Ethernet 10/100/1000BASE-T, Radio

Wi-Fi GHZ 802.3az (EEE) 802.11b/g/n/2.4/5

Pose et installation selon les recommandations du fabricant, BET et MO.

Fiche technique à présenter au préalable pour approbation.

OUVRAGE PAYE A L'UNITE

I- DIVERS

48- FOURNITURE ET POSE DE SIGNALÉTIQUE DES BUREAUX ET LOCAUX

Fourniture et pose de signalisation pour les bureaux et locaux désignés par le BET et MO. Les plaques seront de dimensions de 25x13cm environ.

Le prix compris le support en inox, autocollant, plaque en plexiglass pour toutes dimensions et format y compris intérieurs et extérieurs et nominations.

Pose et fixation selon les recommandations du fabricant, BET et MO.

Fiches techniques et échantillons à présenter au préalable pour approbation.

OUVRAGE PAYE A L'UNITE

II - Matériel de climatisation :

A- HALL D'ENTREE

1- FOURNITURE, POSE ET INSTALLATION DE CLIMATISEUR MONO SPLIT DE 12000BTU

Fourniture et installation d'un climatiseur mono split INVERTER de 12000BTU de marque LG, Carrier ou équivalent, comprenant une unité extérieure et une unité intérieure.

Le split doit permettre un rendement énergétique élevé à la fois en mode chauffage et en mode refroidissement. Le split fonctionne avec un réfrigérant R-410A qui respecte l'environnement.

Le split doit être livré avec sa télécommande

OUVRAGE PAYE A L'UNITE y compris fourniture, installation et toutes sujétions de mise en œuvre.

2- ALIMENTATION, MISE EN SERVICE, REMISE EN ETAT DES LIEUX ET CABLAGE DES RESEAUX

Ce prix comprend l'alimentation du split à partir du tableau électrique le plus proche avec la protection nécessaire du câble d'alimentation.

Le passage des câbles doit être effectuée dans les doubles cloisons ou par saignées dans les murs ou dans des goulottes en plastique. Les goulottes doivent être placées dans des endroits qui ne perturbent pas l'esthétique du local.

Une fois les câbles acheminés vers l'endroit du split, la reprise de tous les travaux de maçonnerie, d'enduit et de peinture doit être effectuée de manière à rétablir les ouvrages à leur état initial.

Pour les tuyauteries en cuivre, les percées des murs doit être effectuée soigneusement avec des outils de manière à ne pas endommager les murs. Le calfeutrement des passages sera effectué par de la mousse adaptée.

En fin de travaux, les essais nécessaires seront effectués par l'entreprise en présence du maitre d'ouvrage. Ces essais doivent être concluants.

OUVRAGE PAYE AU FORFAIT y compris toutes sujétions de mise en œuvre.

B- AMPHITHEATRE

3- FOURNITURE, POSE ET INSTALLATION DE CLIMATISEUR MONO SPLIT DE 18000BTU

Fourniture et installation d'un climatiseur mono split INVERTER de 18000BTU de marque LG, Carrier ou équivalent, comprenant une unité extérieure et une unité intérieure.

Le split doit permettre un rendement énergétique élevé à la fois en mode chauffage et en mode refroidissement. Le split fonctionne avec un réfrigérant R-410A qui respecte l'environnement.

Le split doit être livré avec sa télécommande

OUVRAGE PAYE A L'UNITE y compris fourniture, installation et toutes sujétions de mise en œuvre.

4- ALIMENTATION, MISE EN SERVICE, REMISE EN ETAT DES LIEUX ET CABLAGE DES RESEAUX

Ce prix comprend l'alimentation du split à partir du tableau électrique le plus proche avec la protection nécessaire du câble d'alimentation.

Le passage des câbles doit être effectuée dans les doubles cloisons ou par saignées dans les murs ou dans des goulottes en plastique. Les goulottes doivent être placées dans des endroits qui ne perturbent pas l'esthétique du local.

Une fois les câbles acheminés vers l'endroit du split, la reprise de tous les travaux de maçonnerie, d'enduit et de peinture doit être effectuée de manière à rétablir les ouvrages à leur état initial.

Pour les tuyauteries en cuivre, les percées des murs doit être effectuée soigneusement avec des outils de manière à ne pas endommager les murs. Le calfeutrement des passages sera effectué par de la mousse adaptée.

En fin de travaux, les essais nécessaires seront effectués par l'entreprise en présence du maitre d'ouvrage. Ces essais doivent être concluants.

OUVRAGE PAYE AU FORFAIT y compris toutes sujétions de mise en œuvre

C-CAFETERIA OU FOYER

5- FOURNITURE, POSE ET INSTALLATION DE CLIMATISEUR MONO SPLIT DE 12000BTU

Fourniture et installation d'un climatiseur mono split INVERTER de 12000BTU de marque LG, Carrier ou équivalent, comprenant une unité extérieure et une unité intérieure.

Le split doit permettre un rendement énergétique élevé à la fois en mode chauffage et en mode refroidissement. Le split fonctionne avec un réfrigérant R-410A qui respecte l'environnement.

Le split doit être livré avec sa télécommande

OUVRAGE PAYE A L'UNITE y compris fourniture, installation et toutes sujétions de mise en œuvre

6- ALIMENTATION, MISE EN SERVICE, REMISE EN ETAT DES LIEUX ET CABLAGE DES RESEAUX

Ce prix comprend l'alimentation du split à partir du tableau électrique le plus proche avec la protection nécessaire du câble d'alimentation.

Le passage des câbles doit être effectuée dans les doubles cloisons ou par saignées dans les murs ou dans des goulottes en plastique. Les goulottes doivent être placées dans des endroits qui ne perturbent pas l'esthétique du local.

Une fois les câbles acheminés vers l'endroit du split, la reprise de tous les travaux de maçonnerie, d'enduit et de peinture doit être effectuée de manière à rétablir les ouvrages à leur état initial.

Pour les tuyauteries en cuivre, les percées des murs doit être effectuée soigneusement avec des outils de manière à ne pas endommager les murs. Le calfeutrement des passages sera effectué par de la mousse adaptée.

En fin de travaux, les essais nécessaires seront effectués par l'entreprise en présence du maitre d'ouvrage. Ces essais doivent être concluants.

OUVRAGE PAYE AU FORFAIT y compris toutes sujétions de mise en œuvre.

D- SALLE DE FORMATION ET REUNION

7- FOURNITURE, POSE ET INSTALLATION DE CLIMATISEUR MONO SPLIT DE 9000BTU

Fourniture et installation d'un climatiseur mono split INVERTER de 9000BTU de marque LG, Carrier ou équivalent, comprenant une unité extérieure et une unité intérieure.

Le split doit permettre un rendement énergétique élevé à la fois en mode chauffage et en mode refroidissement. Le split fonctionne avec un réfrigérant R-410A qui respecte l'environnement.

Le split doit être livré avec sa télécommande

OUVRAGE PAYE A L'UNITE y compris fourniture, installation et toutes sujétions de mise en œuvre.

8- ALIMENTATION, MISE EN SERVICE, REMISE EN ETAT DES LIEUX ET CABLAGE DES RESEAUX

Ce prix comprend l'alimentation du split à partir du tableau électrique le plus proche avec la protection nécessaire du câble d'alimentation.

Le passage des câbles doit être effectuée dans les doubles cloisons ou par saignées dans les murs ou dans des goulottes en

plastique. Les goulottes doivent être placées dans des endroits qui ne perturbent pas l'esthétique du local.

Une fois les câbles acheminés vers l'endroit du split, la reprise de tous les travaux de maçonnerie, d'enduit et de peinture doit être effectuée de manière à rétablir les ouvrages à leur état initial.

Pour les tuyauteries en cuivre, les percées des murs doit être effectuée soigneusement avec des outils de manière à ne pas endommager les murs. Le calfeutrement des passages sera effectué par de la mousse adaptée.

En fin de travaux, les essais nécessaires seront effectués par l'entreprise en présence du maitre d'ouvrage. Ces essais doivent être concluants.

OUVRAGE PAYE AU FORFAIT y compris toutes sujétions de mise en œuvre

E- BUREAU DU RESPONSABLE DIRECTION

9- FOURNITURE, POSE ET INSTALLATION DE CLIMATISEUR MONO SPLIT DE 24000BTU

Fourniture et installation d'un climatiseur mono split INVERTER de 24000BTU de marque LG, Carrier ou équivalent, comprenant une unité extérieure et une unité intérieure.

Le split doit permettre un rendement énergétique élevé à la fois en mode chauffage et en mode refroidissement. Le split fonctionne avec un réfrigérant R-410A qui respecte l'environnement.

Le split doit être livré avec sa télécommande

OUVRAGE PAYE A L'UNITE y compris fourniture, installation et toutes sujétions de mise en œuvre

10- ALIMENTATION, MISE EN SERVICE, REMISE EN ETAT DES LIEUX ET CABLAGE DES RESEAUX

Ce prix comprend l'alimentation du split à partir du tableau électrique le plus proche avec la protection nécessaire du câble d'alimentation.

Le passage des câbles doit être effectuée dans les doubles cloisons ou par saignées dans les murs ou dans des goulottes en plastique. Les goulottes doivent être placées dans des endroits qui ne perturbent pas l'esthétique du local.

Une fois les câbles acheminés vers l'endroit du split, la reprise de tous les travaux de maçonnerie, d'enduit et de peinture doit être effectuée de manière à rétablir les ouvrages à leur état initial.

Pour les tuyauteries en cuivre, les percées des murs doit être effectuée soigneusement avec des outils de manière à ne pas endommager les murs. Le calfeutrement des passages sera effectué par de la mousse adaptée.

En fin de travaux, les essais nécessaires seront effectués par l'entreprise en présence du maitre d'ouvrage. Ces essais doivent être concluants..

OUVRAGE PAYE AU FORFAIT y compris toutes sujétions de mise en œuvre

F- BUREAUX AGENTS

11- FOURNITURE, POSE ET INSTALLATION DE CLIMATISEUR MONO SPLIT DE 9000BTU

Fourniture et installation d'un climatiseur mono split INVERTER de 9000BTU de marque LG, Carrier ou équivalent, comprenant une unité extérieure et une unité intérieure.

Le split doit permettre un rendement énergétique élevé à la fois en mode chauffage et en mode refroidissement. Le split fonctionne avec un réfrigérant R-410A qui respecte l'environnement.

Le split doit être livré avec sa télécommande

Ouvrage payé à l'unité y compris fourniture, installation et toutes sujétions de mise en œuvre.

OUVRAGE PAYE A L'UNITE

12- ALIMENTATION. MISE EN SERVICE. REMISE EN ETAT DES LIEUX ET CABLAGE DES RESEAUX

Ce prix comprend l'alimentation du split à partir du tableau électrique le plus proche avec la protection nécessaire du câble d'alimentation.

Le passage des câbles doit être effectuée dans les doubles cloisons ou par saignées dans les murs ou dans des goulottes en plastique. Les goulottes doivent être placées dans des endroits qui ne perturbent pas l'esthétique du local.

Une fois les câbles acheminés vers l'endroit du split, la reprise de tous les travaux de maçonnerie, d'enduit et de peinture doit être effectuée de manière à rétablir les ouvrages à leur état initial.

Pour les tuyauteries en cuivre, les percées des murs doit être effectuée soigneusement avec des outils de manière à ne pas endommager les murs. Le calfeutrement des passages sera effectué par de la mousse adaptée.

En fin de travaux, les essais nécessaires seront effectués par l'entreprise en présence du maître d'ouvrage. Ces essais doivent être concluants.

OUVRAGE PAYE AU FORFAIT y compris toutes sujétions de mise en œuvre

G- BUREAU ASSISTANTE

13- FOURNITURE. POSE ET INSTALLATION DE CLIMATISEUR MONO SPLIT DE 9000BTU

Fourniture et installation d'un climatiseur mono split INVERTER de 9000BTU de marque LG, Carrier ou équivalent, comprenant une unité extérieure et une unité intérieure.

Le split doit permettre un rendement énergétique élevé à la fois en mode chauffage et en mode refroidissement. Le split fonctionne avec un réfrigérant R-410A qui respecte l'environnement.

Le split doit être livré avec sa télécommande

Ouvrage payé à l'unité y compris fourniture, installation et toutes sujétions de mise en œuvre.

OUVRAGE PAYE A L'UNITE

14- ALIMENTATION. MISE EN SERVICE. REMISE EN ETAT DES LIEUX ET CABLAGE DES RESEAUX

Ce prix comprend l'alimentation du split à partir du tableau électrique le plus proche avec la protection nécessaire du câble d'alimentation.

Le passage des câbles doit être effectuée dans les doubles cloisons ou par saignées dans les murs ou dans des goulottes en plastique. Les goulottes doivent être placées dans des endroits qui ne perturbent pas l'esthétique du local.

Une fois les câbles acheminés vers l'endroit du split, la reprise de tous les travaux de maçonnerie, d'enduit et de peinture doit être effectuée de manière à rétablir les ouvrages à leur état initial.

Pour les tuyauteries en cuivre, les percées des murs doit être effectuée soigneusement avec des outils de manière à ne pas endommager les murs. Le calfeutrement des passages sera effectué par de la mousse adaptée.

En fin de travaux, les essais nécessaires seront effectués par l'entreprise en présence du maître d'ouvrage. Ces essais doivent être concluants.

OUVRAGE PAYE AU FORFAIT y compris toutes sujétions de mise en œuvre.

BORDEREAU TECHNIQUE MOBILIER DE BUREAU^o	DESIGNATIONS DES OUVRAGES	Caractéristique proposée	Marque et référence proposées
I - MOBILIER ET EQUIPEMENTS			
	A- HALL D'ENTREE		
1	Fourniture et pose de comptoir d'accueil avec Logo bénéficiaire		
2	Fourniture et pose d'un habillage pour mur		
3	Fourniture de Chaises pour hôtesse		
4	Fourniture de salon de 5 places type 1		
5	Fourniture de Table basse pour salon		
6	Fourniture et pose de Télévision Samsung 85"		
7	Fourniture et pose de Lustre traditionnel		
	B- AMPHITHEATRE (24x12m)		
8	Fourniture et pose d'Estrade de 8x2,50m en bois		
9	Fourniture et pose de Pupitre conférencier		
10	Fourniture et pose d'ecran d'affichage de 55"		
11	Fourniture d'ecran géant de 5*3m		
12	Fourniture de Fauteuil pour salle conférence		
13	Fourniture et pose de Panel LED 60x60cm		
14	Fourniture et pose de Revêtement MOQUETTE		
15	Fourniture et pose de stores		
16	Fourniture de salon de 5 places type 1		
17	Câblage des réseaux et mise en service		
	C-CAFETERIA OU FOYER		
18	Fourniture de Table ronde de 80cm		
19	Fourniture de Chaises pour table		
20	Fourniture de Fauteuil salon pour 5 places type 2		
21	Fourniture et pose Télévision de 55"		
22	Fourniture de REFRIGERATEUR		
23	Fourniture et pose de Meuble de rangement pour cuisine		
24	Fourniture de Four micro-onde		
25	Fourniture de Plaque chauffante (4 feux)		
26	Fourniture et pose de Stores pour fenêtres type 1		
	D- SALLE DE FORMATION ET REUNION		
27	Fourniture et pose de Table modulable pour 25 personnes		
28	Fourniture et pose d'Ecran de projection interactif		
29	Fourniture de Chaise pour table de réunion type 1		
30	Fourniture et pose de Stores pour fenêtres type 2		
31	Fourniture et pose de Revêtement Gerflex type 1		
	E- BUREAU DU RESPONSABLE DIRECTION		

32	Fourniture de Bureau type 1		
33	Fourniture de Fauteuil Président et de 2 Fauteuils délégués		
34	Fourniture de Table basse type 1		
35	Fourniture de Table de réunion de 5 personnes		
36	Fourniture de Fauteuil pour table de réunion type 2		
37	Fourniture et pose de Meuble de rangement responsable		
38	Fourniture et pose de Parquet de 10mm		
	F- BUREAUX AGENTS		
39	Fourniture de Bureau type 2 y compris caisson à 4 tiroirs		
40	Fourniture de Fauteuil		
41	Fourniture de Chaise visiteur		
42	Fourniture et pose de Meuble de rangement		
	G- BUREAU ASSISTANTE		
43	Fourniture de Bureau type 3		
44	Fourniture de Fauteuil		
45	Fourniture et pose d'une armoire de rangement de 120x100cm		
46	Fourniture et pose d'une armoire de rangement de 120x200cm		
47	Fourniture et pose d'Imprimante multifonctions		
	H- DIVERS		
48	Fourniture et pose de Signalétique des bureaux et locaux		

BORDEREAU TECHNIQUE CLIMATISATION

N°	DESIGNATIONS DES OUVRAGES	Caractéristique proposée	Marque et référence proposées
	A- HALL D'ENTREE		
1	<i>Fourniture, pose et installation de climatiseur mono split de 12000BTU</i>		
2	<i>Alimentation, mise en service, remise en état des lieux et câblage des réseaux</i>		
	B- AMPHITHEATRE		
3	<i>Fourniture, pose et installation de climatiseur mono split de 18000BTU</i>		
4	<i>Alimentation, mise en service, remise en état des lieux et câblage des réseaux</i>		
	C- CAFETERIA OU FOYER		
5	<i>Fourniture, pose et installation de climatiseur mono split de 12000BTU</i>		
6	<i>Alimentation, mise en service, remise en état des lieux et câblage des réseaux</i>		
	D- SALLE DE FORMATION ET REUNION		
7	<i>Fourniture, pose et installation de climatiseur mono split de 9000BTU</i>		
8	<i>Alimentation, mise en service, remise en état des lieux et câblage des réseaux</i>		
	E- BUREAU DU RESPONSABLE DIRECTION (2 RESP)		
9	<i>Fourniture, pose et installation de climatiseur mono split de 24000BTU</i>		
10	<i>Alimentation, mise en service, remise en état des lieux et câblage des réseaux</i>		
	F- BUREAUX AGENTS		
11	<i>Fourniture, pose et installation de climatiseur mono split de 9000BTU</i>		
12	<i>Alimentation, mise en service, remise en état des lieux et câblage des réseaux</i>		
	G- BUREAU ASSISTANTE		
13	<i>Fourniture, pose et installation de climatiseur mono split de 9000BTU</i>		
14	<i>Alimentation, mise en service, remise en état des lieux et câblage des réseaux</i>		

ANNEXE A3

Lieux de livraisons

Centre d'Inclusion des Femmes au Foncier à Ifrane

Route de Boulemane, BP 227 - Ifrane

ANNEXE B

Conditions générales du Bon de commande :

- 1. PRIX.** Tous les prix sont fermes et non révisables, sauf accord préalable à l'écrit.
- 2. FRAIS SUPPLEMENTAIRES.** Aucun frais d'aucune sorte ne sera autorisé sauf accord spécifique de l'Agence MCA-Morocco à l'écrit.
- 3. MODIFICATIONS.** Aucune modification de ce Bon de commande n'engagera l'Agence MCA-Morocco, sauf si la modification est convenue par l'intermédiaire d'un avis de modification formel du Bon de commande de la part de l'Agence MCA-Morocco.
- 4. GARANTIE.** Le Fournisseur garantit que, pour une période de douze (12) mois, les marchandises sont exemptes de défauts de conception, de matériel et de fabrication et fonctionnent conformément aux spécifications. L'Agence MCA-Morocco doit aviser le Fournisseur de tout manquement aux garanties précédentes et le Fournisseur, à ses frais, réparera ou remplacera au plus vite ces produits défectueux.
- 5. ACCORD ET MODIFICATION.** Ce Bon de commande constitue l'intégralité de l'accord entre les parties, et aucune obligation non écrite dans l'accord leur est obligatoire. Aucune modification de l'une quelconque des dispositions ne sera obligatoire, sauf en cas d'accord au préalable écrit et signé par l'Agence MCA-Morocco.
- 6. SOUS-TRAITANCE.** Le Fournisseur ne doit pas sous-traiter ni déléguer les performances demandées en vertu du présent Bon de commande sans le consentement écrit préalable de l'Agence MCA-Morocco.
- 7. FORCE MAJEURE.** Tout retard ou défaillance de l'une ou l'autre des parties pour s'acquitter de ses obligations en vertu de la présente loi doit être justifié s'il est causé par un événement ou une circonstance raisonnablement indépendante de la volonté de cette partie et qui n'est pas de sa faute, pourvu que l'intéressée en donne un préavis écrit dans les cinq (5) jours. Au cours de la période de retard par le Fournisseur, l'Agence MCA-Morocco peut acheter des biens provenant d'autres sources et réduire les quantités du calendrier du Fournisseur sans aucune responsabilité de l'Agence MCA-Morocco, ou demander au Fournisseur de fournir les marchandises provenant d'autres sources selon les quantités demandées par l'Agence MCA-Morocco
- 8. LIVRAISON.** Sauf dans les cas prévus ci-après, la livraison doit être faite conformément au délai indiqué dans le présent bon de commande et l'Agence MCA-Morocco se réserve le droit d'annuler la commande si la livraison n'est pas effectuée comme indiqué. Si le Fournisseur a des raisons de croire que les livraisons ne seront pas effectuées comme demandé dans le bon de commande de l'Agence MCA-Morocco, le Fournisseur doit fournir un avis écrit indiquant la cause et la période de ce retard prévu.
 - 8.1 PENALITE DE RETARD SUR LA LIVRAISON :** Si le délai de livraison n'est pas respecté, une pénalité par jour ouvrable de retard égale à un virgule cinq millièmes (1,5‰) du montant total HTVA du présent bon de commande, sera retenue jusqu'à hauteur de 10% du montant total HTVA. Une fois ce maximum atteint, l'Agence MCA-Morocco pourra choisir de résilier le présent bon de commande
- 9. RÉSILIATION PAR CONVENANCE.** MCA-Morocco peut résilier ce contrat par un avis écrit en tout ou en partie, lorsqu'il est dans l'intérêt de l'Agence MCA-Morocco de le faire. Si ce contrat est ainsi résilié, le Fournisseur et l'Agence MCA-Morocco peuvent convenir du montant à payer au Fournisseur en raison de cette résiliation.
- 10. DÉFAUT.** L'Agence MCA-Morocco peut, par avis écrit, résilier tout ou partie du présent contrat :
 - Si le Fournisseur omet de livrer des marchandises ou d'effectuer des services dans le délai spécifié où
 - Si le Fournisseur omet d'effectuer toute autre exigence du présent bon de commande et ne remédie pas à ce défaut dans les dix (10) jours suivant la réception de l'avis de l'Agence MCA-

Morocco, précisant cette défaillance.

11. RESPONSABILITÉ POUR BLESSURES. Le Fournisseur doit indemniser l'Agence MCA-Morocco contre toute responsabilité pour toute lésion corporelle et dommages matériels causés par les biens ou services effectués par le Fournisseur.

12. AUCUNE DEROGATION. Le non-respect par l'Agence MCA-Morocco de l'une des dispositions ne renonce ni à ces dispositions ni au droit de l'Agence MCA-Morocco de faire respecter toutes ces dispositions.

13. LOI APPLICABLE ET FORUM. Cette commande doit être interprétée conformément à la loi et sera régie par la loi du Maroc.

14. CONFORMITE AVEC LA LOI. Le Fournisseur accepte de se conformer aux dispositions de toutes les lois et ordres fédérales et locales actuelles et futures ainsi que toutes les autres règles et règlements applicables à cette commande et sa performance.

15. FACTURATION. Le Fournisseur présentera après la livraison et acceptation par les ARM signées sa facture pour paiement conformément aux conditions de paiement.

16. PAIEMENT. Après la réception, en bon état, de tous les biens et services spécifiés dans le bon de commande, le paiement se fera dans un délai de 30 jours à partir de la réception d'un dossier de paiement comprenant la facture complète et validée par MCA-Morocco.

17. REPARATIONS. Si l'un des biens est trouvé d'être défectueux, dans un délai raisonnable, après la livraison à l'Agence MCA-Morocco, l'Agence MCA-Morocco aura le droit de rejeter et de renvoyer ces biens à la charge du fournisseur et d'en déduire le coût de sa facture.

ANNEXE C : ATTESTATION DE RECEPTION DU MATERIEL

Je soussigné, (Nom, Prénom et qualité).....

..... atteste la livraison, l'installation et la mise en marche des équipements cités ci-dessous destinés au projet n° X

objet du contrat n° X, issu de la Demande de Devis n° et conclu avec le fournisseur

Ladite prestation a fait l'objet d'un examen de conformité par un comité de réception composé de :

- Le représentant de l'Agence MCA-Morocco :

.....

- Le(s) représentant(s) de l'entité bénéficiaire :

.....

Tableau des équipements livrés

Lot n°	N° de l'article	Désignation de l'article	Quantité	N° Inventaire

Fait à, le :

Cachet et signature du Fournisseur

Cachet et signature du

Annexe D : Plan d'atténuation des risques covid-19

Plan d'atténuation des risques liés à la COVID-19 pour les Fournisseurs

Orientation : MCC et ses partenaires visent à gérer les risques posés par la COVID-19 (pour leurs travailleurs et le public) tout en atteignant leurs objectifs de développement. À cette fin, les fournisseurs¹ sous contrat avec le MCA et qui travaillent dans les pays partenaires du MCC en étroite proximité avec des personnes doivent préparer un plan d'atténuation des risques liés à la COVID-19 qui rentre dans le cadre de leurs activités contractuelles. Ce document propose un modèle à suivre à cet effet. Les fournisseurs devraient examiner l'intégralité de ce plan COVID-19, **en ajoutant du contenu dans les cases bleu clair**. Une fois terminé, ce plan constituera l'ensemble des engagements du fournisseur à gérer les risques liés à la COVID-19 dans le cadre du programme financé par le MCC.

Aucune directive du MCC, y compris ce document, ne prétend offrir des conseils médicaux relatifs à la COVID-19 ; pour obtenir des conseils ou des informations médicales ou scientifiques, les particuliers et les compagnies devraient se rapprocher des experts qualifiés. Les informations sur la COVID-19 incluses dans ce guide sont basées sur les meilleures informations disponibles à la date de publication de ce document. Les fournisseurs devraient régulièrement intégrer des directives récentes provenant des organisations internationales de santé et du gouvernement.

Information sur le contrat	
Projet	
Fournisseur	
Date du plan COVID-19	
Numéro de révision du plan COVID-19	
Reconnaissance / engagement (représentant du fournisseur)	

Contenu

Contexte45

Risques 46

Rôles et Responsabilités en lien avec la COVID-19 47

Exigences nationales et locales relatives à la COVID-19.....48

Administration des opérations du Fournisseur49

Annexe 1 : Protocole de dépistage médical des symptômes de la COVID-19.....

¹ Les exigences des fournisseurs s'appliquent aux organisations sous contrat avec le MCA (quelle que soit leur taille) qui offrent des services dans un pays partenaire du MCC. Cela ne s'applique pas aux (a) activités d'un fournisseur en dehors de ses obligations contractuelles avec le MCA dans un pays partenaire du MCC; (b) personnes recrutées sous contrats de services personnels ou (c) organisations travaillant dans le cadre d'accords avec les MCA qui n'impliquent pas de frais de service (par exemple, protocoles d'accord, accords de coopération, accords d'entité d'exécution).

CONTEXTE

Aperçu

Ce modèle est destiné à convenir à un groupe de fournisseurs sous contrat MCA (par exemple, ingénieurs de supervision (ingénieur-conseil), fournisseurs en réinstallation, fournisseurs en engagement des parties prenantes, fournisseurs en supervision environnementale et sociale, fournisseurs travaillant au sein d'un bureau du MCA ou d'une autre institution du pays hôte). Le plan doit être adapté pour refléter le travail du fournisseur, les conditions dans le pays et les risques encourus. Ce plan couvre trois éléments opérationnels des responsabilités du fournisseur, qui sont résumés dans le tableau ci-dessous :

Éléments opérationnels	Responsabilités du fournisseur
Chantiers de construction	Si les fournisseurs travaillent sur des chantiers de construction, ils sont tenus de comprendre et de suivre les mesures du plan de gestion des risques COVID-19 de chaque entrepreneur concerné. Les plans COVID-19 de l'entrepreneur en travaux sont construits sur les mêmes principes que ceux présentés ici et font partie intégrante de leurs plans de gestion de la santé et de la sécurité.
Activités de terrain du fournisseur. Ceci couvre le travail du fournisseur effectué à proximité des autres personnes en dehors des chantiers de construction et du bureau (par exemple, engagement des parties prenantes, réinstallation, enquêtes auprès des ménages).	Cette partie du plan explique comment les tâches sur le terrain du fournisseur seront exécutées pour gérer de manière adéquate les risques COVID-19 et comment les approches énoncées dans la note d'orientation du MCC COVID-19 pour les Fournisseurs & Entrepreneurs (5 mai 2020) et ce document seront adaptés et mis en œuvre.
Administration des opérations du fournisseur. Ceci comprend les politiques du personnel, le transport et la gestion des bureaux.	Dans les sections ci-dessous, les fournisseurs décriront leurs procédures administratives et leurs pratiques de sécurité au travail pour gérer les risques liés à la COVID-19 pour leur personnel et dans leurs bureaux. Les fournisseurs qui travaillent dans des espaces de bureaux partagés avec d'autres organisations (par exemple, les MCA) pourraient faire face à des défis particuliers.

Objectif et Portée

La pandémie de COVID-19 crée des risques sans précédent. Ce plan décrit les procédures et les protocoles pour éviter (dans la mesure du possible) et réduire les risques associés à la COVID-19. Le plan s'applique à tous les employés du fournisseur sous contrat avec le MCA (et de leurs sous-traitants) travaillant sur des contrats financés par le MCC. Ce plan satisfait ou excède les exigences minimales du MCC² et des gouvernements nationaux et locaux (le plus strict doit être mis en œuvre)³.

² Les normes de performance SFI (IFC) 2 et 4 comprennent des exigences en matière de santé et de sécurité pour protéger la main-d'œuvre et le public.

³ Ce document identifie les exigences minimales du plan d'atténuation des risques auxquelles les prestataires doivent répondre. Sur la base d'autres directives nationales, des directives du siège social et des conditions locales, les éléments du plan pourraient excéder ces exigences minimales

Risques

1. La COVID-19 est causée par un virus hautement infectieux transmis principalement par voie aérienne et à partir des surfaces sur lesquelles il s'est déposé. Les principales voies d'exposition incluent l'inhalation du virus en suspension dans l'air et le contact avec les mains d'une surface contaminée par le virus suivi de contacts avec les yeux, le nez ou la bouche. Pour prévenir l'exposition au virus, il est essentiel de bloquer les voies d'accès au système respiratoire et aux muqueuses. Il existe également une certaine inquiétude quant à la possibilité d'une exposition par contact oculaire.
2. Le virus peut être transmis avant l'apparition des symptômes. Les porteurs insoupçonnés peuvent augmenter les taux d'infection. Il est important de mettre en œuvre des mesures qui réduisent le risque de transmission, même par les personnes qui ne présentent aucun symptôme de la maladie
3. Les personnes souffrant de troubles médicaux sous-jacents (tels que les immunodéficiences, l'asthme, le diabète et les maladies cardiaques) et les personnes âgées sont les plus à risque de complications graves de l'infection.

La meilleure façon de protéger la main-d'œuvre et le public est de prévenir de possibles expositions au virus. En l'absence de capacité d'empêcher totalement l'exposition, la hiérarchie des mesures de contrôle devrait être respectée. Ces mesures sont énumérées ci-dessous, des plus efficaces aux moins efficaces :

- Élimination ou substitution. L'élimination du risque supprime physiquement un danger fermant ainsi la voie d'exposition. Un exemple serait de ne pas effectuer une action, par exemple l'annulation d'une réunion non essentielle. La substitution atteint le même objectif et produit le résultat par un autre moyen. Un exemple serait d'utiliser des moyens électroniques pour tenir virtuellement une réunion.
- Les contrôles techniques isolent les individus d'un danger. Ceux-ci peuvent déjà exister ou nécessiter des modifications dans la conception et le fonctionnement de l'infrastructure, de l'équipement ou d'un processus. Les exemples incluent des barrières physiques pour créer une séparation entre les personnes (par exemple, des clôtures autour d'un chantier, des panneaux clairs entre les postes de travail dans un bureau), des filtres à air à haute efficacité et des taux de ventilation accrus dans les espaces clos. privés).
- Les contrôles administratifs changent les habitudes de travail. Ils comprennent des politiques, des procédures, des conceptions d'horaire de travail et de formation pour réduire la menace du danger chez une personne. Ils sont généralement moins efficaces que les contrôles techniques ci-dessus car ils reposent sur une action individuelle et sont plus efficaces lorsqu'ils sont utilisés en conjonction avec des équipements de protection individuelle (EPI). Les exemples de contrôles administratifs incluent :
 - Encourager les travailleurs malades à rester à la maison.
 - Minimiser les contacts entre les travailleurs et les clients en remplaçant les réunions en face à face par des communications virtuelles et en instaurant le télétravail si possible.
 - Instaurer des jours de travail alternatifs ou des horaires de travail supplémentaires qui réduisent le nombre total d'employés dans un bureau à un moment donné, leur permettant de garder de la distance les uns des autres, tout en maintenant une semaine de travail complète sur le chantier.
 - Former le personnel aux dangers et aux moyens d'atténuations associés.
 - Suspendre les déplacements non-essentiels vers des foyers de COVID-19.

- Développer des plans de communication d'urgence, y compris un forum pour répondre aux préoccupations des travailleurs et des communications sur Internet, si possible.
- Fournir aux travailleurs une éducation et une formation à jour sur les facteurs de risque COVID-19 et les habitudes de protection (par exemple, l'étiquette de la toux et le port adéquat des EPI).

1.

- Les pratiques de sécurité au travail sont un type de contrôle administratif. Ce sont des procédures que les travailleurs peuvent suivre pour réduire la durée, la fréquence ou l'intensité de leur exposition potentielle à la COVID-19. Les exemples incluent la distanciation sociale et une bonne hygiène.
- Les équipements de protection individuelle (EPI) offrent une protection grâce au port de l'équipement. Les contrôles techniques, les contrôles administratifs et les pratiques de travail sécuritaires mentionnés ci-dessus sont les mesures les plus efficaces d'atténuation de risques. Lorsque la distanciation sociale ne peut pas être réalisée de manière satisfaisante, les EPI devraient être déployés pour fermer la voie d'exposition. Il est important de former les travailleurs à la manière adéquate de porter, d'utiliser, d'enlever et (le cas échéant) de disposer des EPI. Le matériel de formation doit être facile à comprendre et disponible dans la langue et le niveau d'alphabétisation appropriés pour tous les travailleurs.

Format du plan COVID-19 et références à d'autres documents pertinents du fournisseur

Les fournisseurs peuvent avoir d'autres documents d'orientation COVID-19, tels que des orientations d'entreprise, des politiques de ressources humaines, des stratégies d'engagement des parties prenantes, des plans de travail de projet, etc., qui peuvent inclure l'atténuation des risques COVID-19, ou de nouvelles mesures pour atténuer les risques COVID-19 telles que celles requises par les directives du MCC. Si le fournisseur dispose de documents prouvant que son engagement est conforme aux exigences du MCC pour l'atténuation des risques liés à la COVID-19, les parties appropriées de ces documents devraient être référencées (par numéro de page) et résumées dans les tableaux / encadrés correspondants ci-dessous. Les fournisseurs devraient soumettre ce plan accompagné de tout document référencé au MCA.

Rôles et Responsabilités en lien avec la COVID-19

Orientation pour le tableau ci-dessous : Déterminer les rôles, les responsabilités et les procédures de mise en œuvre et de supervision du plan COVID-19 (y compris par les sous-traitants).

Employés Contractuels / Numéro de Téléphone	Responsabilité de la mise en œuvre du plan
	Responsabilité générale de mise en œuvre du Plan, y compris par les sous-traitants
	Examen des travailleurs et des visiteurs
	Assurer un stock approprié et adéquat d'EPI, de fournitures médicales, de désinfectant et d'autres fournitures nécessaires
	Formation
	Supervision du personnel sur le terrain
	Désinfection du lieu de travail

	Coordination de réponse aux personnes présentant des symptômes de la COVID-19
	Rapport au MCA et, le cas échéant, aux autorités locales

EXIGENCES NATIONALES ET LOCALES RELATIVES A LA COVID-19

Exigences relatives à la COVID-19	
<p>Orientation : Le MCA ou le fournisseur insérera une section qui décrit les exigences nationales (ou, le cas échéant, locales), et cela sera inclus comme référence dans tous les plans du fournisseur. Notez que les exigences répertoriées ici peuvent être référencées ci-dessous mais ne devraient pas être répétées.</p>	

Responsabilités sur les chantiers

S'ils travaillent ou visitent des chantiers de construction, les fournisseurs sont tenus de comprendre et de suivre les mesures du plan de gestion des risques COVID-19 de l'entrepreneur concerné. Les MCA rendront ces plans disponibles.

Activités de terrain du fournisseur

Le plan devrait présenter les moyens pour les travailleurs (et tous les sous-traitants) de gérer les risques pendant les travaux de proximité à l'extérieur du bureau et hors des chantiers (par exemple, pendant des échanges ou des rencontres dans des espaces confinés).

Travail en étroite proximité	
<p>Orientation : Le fournisseur devrait identifier les moments où ils peuvent se rapprocher des autres personnes au cours de leur travail (une brève description ou une description sous forme d'énumération serait suffisante). Les tâches pertinentes peuvent correspondre aux tâches et / ou livrables principaux décrits dans le contrat du fournisseur.</p>	

Modifications des activités de terrain pour atténuer les risques liés à la COVID-19

Les fournisseurs devraient expliquer comment ils comptent gérer les risques liés à la COVID-19 lorsque des personnes travaillent en étroite proximité les unes des autres (en s'inspirant des activités identifiées ci-dessus). Par exemple, de nombreux fournisseurs ont des responsabilités qui impliquent un engagement en face à face avec des personnes extérieures à leur organisation, y compris le public. Ces fournisseurs devraient adapter leurs procédures et mécanismes d'engagement existants, en suivant la hiérarchie d'atténuation, afin d'éliminer ou de réduire les risques liés à la COVID-19. En règle générale :

- Les réunions en face à face avec les parties prenantes externes, les fonctionnaires et le public devraient être évitées dans la mesure du possible (par exemple, envisager d'utiliser des réunions virtuelles ou d'autres moyens électroniques de communication).
- Lorsque des travaux de proximité sont nécessaires, les fournisseurs décriront les mesures visant à réduire les risques pour les travailleurs, les parties prenantes, les fonctionnaires et le public à un niveau acceptable. Ceux-ci peuvent inclure (mais sans s'y limiter) : le choix d'endroits à faible risque (c.-à-d. à l'extérieur), le dépistage des participants présentant des symptômes de la COVID-19 (en utilisant les protocoles décrits dans ce document), le respect d'une distanciation sociale d'au moins 2 m entre les participants, le port de masques faciaux et la limitation de la taille des réunions.

Tâche de terrain 1 (à définir par le fournisseur)	
Orientation : Décrire la tâche, les principaux risques COVID-19 et mesures d'atténuation à mettre en œuvre par le fournisseur.	
Tâche de terrain 2 (à définir par le fournisseur)	
Orientation : Ajoutez ou diminuez des lignes au besoin.	
Tâche de terrain 3	
Orientation : Ajoutez ou diminuez des lignes au besoin.	

ADMINISTRATION DES OPERATIONS DU FOURNISSEUR

Espace de bureau partagé avec d'autres organisations	
<p>Orientation : Votre organisation ou un membre de votre équipe partage-t-elle des bureaux avec une autre organisation (y compris un MCA) ? Si c'est le cas :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Si l'autre organisation a un plan COVID-19, veuillez l'ajouter à ce modèle et le résumer comme il convient dans les cases ci-dessous. 	

<p>▪ Sinon, décrivez les mesures que vous prendrez pour assurer un environnement de travail sécurisé (par exemple, négocier avec l'organisation contrôlant l'espace dans lequel vous travaillez, envisager d'autres modalités de travail) et toutes les mesures connexes dans les encadrés ci-dessous, le cas échéant.</p>	
<p>Gestion du Personnel</p>	
<p>Orientation : Décrire / fournir : (a) l'assurance que les dossiers du fournisseur autorisent la recherche des contacts; (b) la politique du fournisseur concernant la rémunération et les avantages des personnes pendant une période de quarantaine (si nécessaire en vertu de l'annexe 1) ; c) quand les travailleurs sont autorisés à retourner au travail (voir l'annexe 1 pour des orientations supplémentaires) d) des mesures administratives d'atténuation des risques dans le lieu de travail; et (e) la politique de voyage (déplacements).</p>	
<p>Transport</p>	
<p>Orientation : Décrire les mesures permettant aux travailleurs de se rendre et de revenir du chantier (ou du bureau) en toute sécurité.</p>	
<p>Dépistage de la main d'œuvre</p>	
<p>Le dépistage de la main d'œuvre est une stratégie essentielle pour gérer les risques liés à la COVID-19.</p>	<p>L'Entrepreneur identifiera et (le cas échéant) isolera les travailleurs malades avant le début des travaux de proximité avec d'autres personnes en suivant les étapes suivantes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Mettre en œuvre un protocole de dépistage médical cohérent (température quotidienne et vérification des symptômes - voir l'annexe 1). Les contrôles de température doivent utiliser des thermomètres « sans contact », des bandes de thermomètre jetables ou un thermomètre auriculaire réutilisable avec un couvercle de sonde jetable différent pour chaque utilisation. 2. Refuser aux personnes soupçonnées de COVID-19 d'accéder aux chantiers/lieu de travail (en fonction du protocole et des résultats du dépistage). Le fournisseur

	<p>emmènera la personne dans un lieu prédéterminé d'isolement et suivra le protocole exigé par les services locaux et nationaux de santé publique ainsi que d'autres organisations gouvernementales pour les cas suspects de COVID-19</p> <p>2. Si quelqu'un présente des symptômes compatibles avec la COVID-19 consultez la section Réponse aux cas suspects de COVID-19 et l'annexe 1 ci-dessous.</p>
Réponse aux cas suspects de COVID-19	
Suivre les réponses indiquées dans les protocoles approuvés	Suivre le protocole national / local et le protocole du fournisseur pour prendre soin les personnes suspectées de présenter des symptômes de COVID-19. Dans le cas où le protocole national / local et le protocole du fournisseur ne sont pas cohérents ou complémentaires, le protocole plus strict s'appliquera. En l'absence de protocoles clairs, suivre l'annexe 1.
<p>Orientation :</p> <p>Le fournisseur doit :</p> <p>1. Indiquer un (des) endroit (s) précis pour immédiatement isoler toute personne présentant des signes et symptômes de COVID-19 identifiés sur le lieu de travail (en considérant des protocoles de bureau et de terrain).</p> <p>2. Précisez les exigences d'hygiène pour ceux qui sont isolés (masque, lavage des mains, contrôle de la toux / des éternuements, etc.).</p> <p>3. Evaluer les mesures supplémentaires à prendre, telles que l'arrêt de la tâche à laquelle la personne a participé, le lancement de procédures de désinfection et le début de la recherche des contacts des personnes qui auraient été en contact avec la personne.</p>	
Distanciation Sociale	
La distanciation sociale s'est avérée être un moyen efficace pour contrôler la COVID-19.	<p>Les exigences minimales comprennent :</p> <p>1. Évitez les attroupements et les rassemblements de groupes.</p> <p>2. Garder une distance d'au moins 2 m entre les personnes.</p>

	<p>3. Organiser et échelonner les équipes, dans la mesure du possible, en assignant des travailleurs à des tranches horaires définies (ce qui pourrait inclure le travail de nuit et de week-end, lorsque cela est autorisé).</p> <p>4. Éviter de serrer la main et utiliser d'autres formes de salutation.</p> <p>5. Organiser des réunions et d'autres travaux virtuellement chaque fois que cela est possible (y compris par le biais de technologies telles que des plateformes de télécommunications par exemple, Skype, Zoom).</p> <p>Lorsque des tâches doivent être effectuées à proximité d'autres personnes, des mesures supplémentaires sont nécessaires pour briser les voies d'exposition potentielles (par exemple, voir la section EPI ci-dessous).</p>
Bonne hygiène personnelle	
Ces pratiques des mesures de sécurité au travail sont parmi les plus efficaces pour réduire le risque de transmission du virus.	<p>Les pratiques suivantes seront mises en œuvre :</p> <p>3. Lavage fréquent des mains (pendant au moins 20 secondes). Si le savon et l'eau courante ne sont pas disponibles, les fournisseurs fourniront des désinfectants à main contenant au moins 60% d'alcool ou 70% d'isopropanol. Le fournisseur fournira un nombre adéquat de postes de lavage (avec du savon et des serviettes en papier et / ou un désinfectant).</p> <p>a. Pour les opérations de terrain, si des stations de lavage à l'eau courante ne sont pas disponibles, des désinfectants devraient être emportés et conservés dans le véhicule de transport. Les travailleurs individuels devraient être approvisionnés de quantités suffisantes de désinfectant pour un nettoyage régulier des mains tout au long de la journée.</p> <p>b. Pour les sites fixes (bureaux), la norme minimale pour les stations de lavage de mains est : une à l'entrée du bureau, une dans chaque toilette, et une dans chaque cuisine / lieu de pause.</p> <p>4. Interdiction de partager des tasses et des ustensiles à moins qu'ils n'aient été adéquatement nettoyés avec du savon et de l'eau entre les utilisations.</p> <p>5. Encourager les travailleurs à tousser ou à éternuer dans un mouchoir ou dans le coude. Les mouchoirs utilisés sont considérés contaminés et devraient être éliminés avec soin, de préférence scellés dans un sac en plastique afin de ne pas devenir une source de transmission.</p>
Assainissement du lieu de travail	

<p>Les données actuelles suggèrent que le nouveau coronavirus peut rester actif pendant des heures ou des jours sur des surfaces fabriquées à partir d'une variété de matériaux. L'objectif de La désinfection du milieu de travail est de nettoyer les « surfaces fréquemment touchées »⁴. Le nettoyage des surfaces visiblement sales suivi de leur désinfection est une mesure de bonne pratique pour la prévention de la COVID-19 et d'autres maladies respiratoires virales. Une désinfection supplémentaire devrait être faite sur les lieux et l'équipement utilisés par les travailleurs présentant des symptômes de la COVID-19.</p>	<p>Les fournisseurs devraient s'assurer que les « surfaces fréquemment touchées » sont désinfectées⁵, et que les mains sont lavées immédiatement avec de l'eau et du savon.</p> <p>La désinfection du lieu de travail se concentre sur les surfaces à contact élevé dans :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les structures (y compris les bureaux, les portes, les toilettes, les lieux de pause, les boîtes de réclamation, les boîtes à suggestions, les escaliers, les échafaudages, les rampes, et autres équipements, ordinateurs, imprimantes, etc.) seront à nettoyer régulièrement. ▪ Les véhicules. Ceci comprend l'intérieur des véhicules de travail. Les poignées, les boutons, les leviers, les ceintures de sécurité et les « surfaces fréquemment touchées » devraient être nettoyées.
<p>Formation et sensibilisation à la sécurité</p>	
	<p>Tous les travailleurs doivent recevoir une formation initiale qui comprend, au minimum :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les risques et symptômes de la COVID-19 - Comment se transmet la COVID-19 / les habitudes pouvant augmenter le risque d'exposition d'une personne - Les mesures effectives : <ul style="list-style-type: none"> ○ Distanciation sociale ○ Comment bien se laver les mains - Les protocoles (transport, dépistage, où se trouve l'infirmerie, que faire en cas de symptômes, pratiques de sécurité au travail) ; - Comment porter et disposer correctement (ou nettoyer) les EPI. - Qui contacter pour les questions de suivi liées à COVID-19. <p>Les réunions d'information sur la sécurité seront utilisées pour renforcer les messages et communiquer tout changement.</p>

⁴ Les « surfaces fréquemment touchées » peuvent être rencontrées dans les structures (y compris les bureaux, les portes, les toilettes, les vestiaires, les cantines, les zones de préparation des repas, les lieux de pause, les boîtes de réclamation, les boîtes à suggestions, les escaliers, les échafaudages, les rampes, les outils, les seaux, les brouettes et autres équipements) doivent être nettoyé régulièrement de même que les véhicules et l'équipement de construction (y compris l'intérieur des véhicules de travail et l'équipement lourd, les poignées, les boutons, les leviers, les ceintures de sécurité) et les outils manuels et électriques (les outils électriques doivent être débranchés avant la désinfection). Nul ne peut utiliser des outils ou du matériel qui auraient été utilisés par une autre personne sans avoir été préalablement désinfectés.

⁵ Désinfection des surfaces non poreuses : (a) Si une surface est visiblement sale, nettoyez-la d'abord avec de l'eau et du savon ; (b) utilisez soit une solution diluée d'eau de Javel non expirée (1 part d'eau de Javel pour 60 parts d'eau), une solution d'alcool contenant au moins 70% d'alcool et / ou une solution recommandée par le gouvernement pour une utilisation contre la COVID-19 ; (c) après l'application, prévoir 2 minutes de temps de contact avant d'essuyer ou laisser sécher à l'air (sans essuyer). REMARQUE : NE JAMAIS mélanger de javellisant domestique avec de l'ammoniaque ou un autre nettoyant.

Équipement de protection individuelle	
L'EPI offre une protection par le port de l'équipement. Lorsque la distanciation sociale ne peut être réalisée de manière satisfaisante, l'EPI doit être utilisé pour fermer la voie d'exposition. L'EPI doit être choisi en fonction des risques encourus par la personne.	<p>Le fournisseur fournira les équipements et une formation adéquate en matière d'inspection, d'utilisation, d'entretien, de stockage sur place et la disposition (ou le lavage) appropriée de :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Masques : Les masques réduisent l'inhalation du virus et peuvent minimiser l'expiration du virus par des personnes contaminées. Les masques qui recouvrent aussi bien le nez que la bouche sont particulièrement importants chaque fois que les travailleurs doivent être dans des endroits clos (par exemple, sur le lieu de travail, dans des véhicules). 2. Gants : Lorsque la protection des travailleurs exige des gants, la sélection appropriée sera basée sur l'activité spécifique. La sélection des gants doit être spécifique à la tâche pour offrir la protection adéquate contre les blessures. <p>Pour disposer de l'EPI, le mettre dans un sac refermable et s'en débarrasser avec soin afin que cela ne devienne pas une source de transmission.</p>
Rapport	
Les dispositions réglementaires sont énumérées à droite.	<p>Les fournisseurs devraient immédiatement informer le MCA de l'incidence des cas suspects et confirmés de COVID-19.</p> <p>Dans son rapport mensuel/trimestriel, le fournisseur inclura au minimum, les informations suivantes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. La mise en œuvre de ce plan 2. Pour les ingénieurs-conseils et autres fournisseurs de supervision : une méthodologie de suivi de la mise en œuvre des plans COVID-19 des entrepreneurs. 3. Les éléments communs à tous les rapports incluent : <ol style="list-style-type: none"> a. Incidents de non-conformité et mesures corrective. b. Incidences de cas suspects et confirmés de COVID-19. c. Impacts sur la mise en œuvre et l'achèvement du contrat. d. Mesures supplémentaires prises, leçons apprises et meilleures pratiques de gestion.
Orientation : Au besoin, fournir des informations supplémentaires sur les méthodes et / ou les outils	
Révision de ce Plan	
La gestion adaptative est importante à mesure que de nouvelles informations deviennent disponibles.	Les plans seront examinés et mis à jour au besoin. Compte tenu de l'évolution rapide de la situation, il serait nécessaire de revoir et de mettre les plans fréquemment à jour.

Annexe 2 : Protocole de dépistage médical des symptômes de la COVID-19

La mise en œuvre d'un protocole cohérent pour le dépistage des travailleurs n'empêchera pas les travailleurs de tomber malades, car 25 à 50% des personnes infectées peuvent ne pas présenter de symptômes. Mais il est important de limiter la propagation, car les gens semblent être plus contagieux lorsqu'ils présentent des symptômes. **Le protocole de dépistage d'une compagnie doit être basé sur les meilleurs conseils médicaux disponibles et les recommandations⁶ du pays ou du gouvernement local (selon ce qui est le plus strict) et mis à jour à mesure que de nouvelles informations deviennent disponibles.** Le protocole ci-dessous doit être considéré comme un point de départ.

Fièvre (>/= 38°C [100.4°F])			Certains symptômes pourraient nécessiter des soins médicaux immédiats, notamment un essoufflement ou une difficulté à respirer, une douleur ou une pression thoracique persistante, l'apparition d'une confusion mentale, une incapacité à se réveiller ou à rester éveillé, et des lèvres ou un visage bleuâtres.
Toux (Souvent sèche)			
Essoufflement ou difficulté à respirer			
Exposition a un cas confirmé de COVID-19			
			Si l'un des symptômes clés existe , isoler l'employé, contacter l'autorité compétente de santé et/ou demander un avis médical privé, et suivre les instructions. Si aucun avis médical n'est disponible auprès de l'une ou l'autre source, observer la quarantaine pendant 14 jours.
Nouvelle perte de goût ou d'odorat			Si l'employé n'a pas de fièvre mais présente deux de ces symptômes, consulter le personnel médical et suivez les protocoles du pays/locaux. À la discrétion du personnel médical, les employés peuvent être placés en quarantaine pendant 72 heures.
Frissons / secousses répétées avec frissons			
Fatigue			
Gorge irritée			
Mal de tête			
Douleurs musculaires			
Diarrhée			
Éternuements			
Avez-vous été en contact avec une personne qui présente des symptômes clés de la COVID-19 au cours des 14 derniers jours ?			Si oui, mettre en quarantaine pendant 14 jours depuis le temps de contact, et si des symptômes se développent, suivre les instructions ci-dessus.

⁶ Ce matériel est extrait de l'Organisation mondiale de la santé, et du Center for Disease Control (Centre du contrôle des maladies) des États-Unis. Les entreprises devraient consulter leurs propres médecins et suivre les réglementations et normes nationales.

Les employés peuvent retourner dans les conditions suivantes :

- La période de quarantaine / auto-isolement est terminée.
 - **ET**
- La température a été <38°C pendant au moins 72 heures avant de retourner sur le lieu de travail (c'est-à-dire trois jours complets sans fièvre sans utiliser de médicament qui réduit la fièvre). La température continuera d'être surveillée avec le reste de la main-d'œuvre.
 - **ET**
- d'autres symptômes se sont améliorés (exemple : la toux ou l'essoufflement se sont améliorés).
 - **ET**
- La réponse à la considération supplémentaire de quarantaine est Non.

Annexe E

Modèle de Garantie d'Offre (Garantie bancaire)

[À la demande du Soumissionnaire, la banque doit remplir le formulaire conformément aux instructions données]

Banque : [Nom de la banque et adresse de la branche ou du bureau d'émission]

Bénéficiaire: [insérer le nom et l'adresse de l'Acheteur]

Date: [insérer la date]

Garantie d'Offre N° : _____

Nous avons été informés que [insérer le nom du Soumissionnaire] (ci-après dénommé « le Soumissionnaire ») vous a soumis son Offre datée [insérer le jour, le mois et l'année] (ci-après dénommée « l'Offre ») pour la fourniture de [insérer le nom des Services] en réponse à l'Appel d'Offres N° susmentionné.

Par ailleurs, nous comprenons que, selon vos conditions, les Offres doivent être accompagnées par une Garantie d'Offre.

À la demande du Soumissionnaire, nous [insérer le nom de la Banque] nous engageons par la présente, irrévocablement à vous payer, à votre première demande la somme ou les sommes que vous pourriez réclamer dans la limite de [insérer le montant en chiffres] ([insérer le montant en lettres]). Votre demande de paiement doit être accompagnée d'une déclaration écrite indiquant que le Soumissionnaire a manqué à l'une de ses obligations auxquelles il est tenu en vertu de l'Offre, à savoir :

1. S'il retire son Offre pendant la durée de validité de l'Offre [insérer les dates de la durée de validité de l'Offre] qu'il a indiquée dans son Formulaire de soumission de l'Offre, sauf indications contraires à la Clause 21.2 des IS ; ou
2. Si, après avoir été avisé qu'il a soumis l'Offre au moindre coût, (i) il n'accepte pas la correction par l'Acheteur des erreurs qui figurent dans son Offre, conformément aux dispositions de la Clause 32 ; ou
3. Si, après avoir été avisé de l'acceptation de son Offre par l'Acheteur, il refuse endéans le délai prévu de :
 - fournir la Garantie d'exécution, conformément aux dispositions de la Clause 18 des CGC comme indiqué à la Clause 44 des IS, ou
 - d'exécuter le Contrat, conformément aux dispositions de la Clause 43 des IS.

Cette Garantie expire : (a) si le Soumissionnaire est le Soumissionnaire retenu, dès réception de copies du Contrat signé par le Soumissionnaire et de la Garantie d'exécution vous ayant été accordée sur instruction du Soumissionnaire ; ou (b) si le Soumissionnaire n'est pas le Soumissionnaire retenu, à la première des deux dates suivantes : (i) notre réception d'une copie de votre notification du fait que le Soumissionnaire retenu a signé le Contrat et a fourni la Garantie d'exécution requise ; ou (ii) vingt-huit (28) jours après l'expiration de la durée de validité de l'Offre du Soumissionnaire.

Par conséquent, toute demande de paiement au titre de la présente garantie doit être reçue par nos services à cette date au plus tard.

[La banque émettrice devra supprimer les mentions inutiles]. Nous confirmons que [nous sommes une institution financière dûment autorisée à fournir cette garantie dans le pays de l'Acheteur] **[OU]** [nous sommes une institution financière située en dehors du pays de l'Acheteur, mais nous avons une institution financière correspondante située dans le pays de l'Acheteur qui assurera l'exécution de cette Garantie. Le nom de notre banque correspondante et ses coordonnées sont les suivants : **[indiquer le nom, l'adresse, le numéro de téléphone et l'adresse électronique].**

La présente Garantie est soumise aux Règles uniformes relatives aux garanties, Publication 758 de la Chambre de commerce internationale, Révision de 2010, sauf dispositions contraires susmentionnées.

Signé par:

En qualité de

[insérer le nom en caractère d'imprimerie]

Dûment autorisé(e) à signer la demande pour le compte et au nom de

[insérer le nom et l'adresse de l'institution financière]

En date du

[insérer la date]

ANNEXE F

Modèle d'engagement pour assurer le service après-vente

Objet :

Je soussigné,, agissant au nom et pour le compte de la société,
« Adresse »

En vertu des pouvoirs qui me sont conférés

Après avoir pris connaissance des spécificités techniques de la prestation citée en objet
n° -----, en matière de service après-vente

Après avoir apprécié la nature et les conditions d'exécution de la présente prestation, je
m'engage à assurer le service après-vente du matériel objet du marché n° Aussi bien
pendant la période de garantie qu'ultérieurement et ce, conformément aux prescriptions du
dossier d'appel d'offres et à la proposition faite dans mon offre financière.

Fait à, le

Signature